

## Classement du FMI

# LE BOND ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN CONFIRMÉ

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8463 - SAMEDI 11 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

## Gouvernement

## Tebboune opère un remaniement

Page 24

## MOISSON DE SIÈGES STRATÉGIQUES ET UNE ÉLECTION À L'OICS

# L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA PRÉSENCE À L'ONU



*Réuni à New York, le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a procédé à une série d'élections au sein de ses commissions et organes subsidiaires. L'Algérie y enregistre une série de désignations importantes, marquées notamment par l'élection du Pr Younès Zebbiche à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), ainsi que son intégration dans deux instances majeures de gouvernance onusienne, confirmant ainsi sa présence active au sein du système onusien.*

Page 3

**ALGER-MADRID**

## NOUVEAU CADRE DE COOPÉRATION

Page 4

**COUP DE POUCE SALARIAL À L'ADS**

## Plus de 4 000 travailleurs bénéficiaires

Page 5

**AFFAIRE IMETAL**

## Lourd réquisitoire contre Ali Aoun

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



## TRANSPORT PUBLIC

### Plus de 900 bus pour changer le quotidien des usagers

**LE PROCESSUS** de modernisation du transport public se poursuit. 908 bus ont été remis à plusieurs opérateurs publics, dans le cadre du programme de renouvellement du parc national fixé à 10 000 unités. Une initiative qui s'inscrit dans les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer durablement les conditions de mobilité des citoyens. Supervisée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, l'opération traduit une volonté affichée des pouvoirs publics de rattraper les retards accumulés en matière d'équipements et de qualité de service dans le transport collectif.
Selon le communiqué du ministère de l'Intérieur, ces bus, réalisés par l'établissement de développement de l'industrie automobile, relevant de la Direction des industries militaires de la 2e Région militaire, ont été répartis selon les besoins des différentes structures de transport. La plus grande part revient au groupe public «Transtev», qui se voit attribuer 538 bus destinés aux lignes interwilayas et aux longues distances. Un renforcement jugé nécessaire face à la forte demande enregistrée sur ces dessertes, souvent marquées par un manque de moyens et une saturation chronique. Les entreprises de transport urbain et semi-urbain ne sont pas en reste. L'établissement public d'Alger bénéficie de 320 bus, tandis que celui d'Oran en reçoit 50. Une dotation qui devrait, en principe, contribuer à alléger la pression sur les réseaux urbains, régulièrement pointés du doigt pour leurs insuffisances. La remise s'est déroulée en présence de plusieurs responsables du secteur, dont le directeur général de l'établissement fabricant, le secrétaire général du ministère, ainsi que le directeur général de la mobilité et de la logistique. Ont également assisté à l'événement les directeurs des entreprises de transport urbain et semi-urbain des wilayas concernées, ainsi que les responsables des filiales du groupe «Transtev» (TVC, TVO, NTV, TRANSUB, TVE). Au-delà du caractère protocolaire, cette présence traduit l'importance accordée à ce programme, appelé à se poursuivre dans les prochains mois. Si cette opération constitue une avancée tangible, elle ne saurait, à elle seule, résoudre les difficultés structurelles du secteur : vétusté du parc existant, organisation des réseaux, régularité des dessertes et conditions d'exploitation restent autant de défis à relever. Les autorités misent néanmoins sur la poursuite de ces livraisons pour impulser une dynamique de modernisation progressive, avec pour objectif d'améliorer la qualité du service public et de répondre aux attentes croissantes des usagers à travers l'ensemble des wilayas. Reste à savoir si ces nouvelles acquisitions s'accompagneront des réformes nécessaires pour garantir une gestion plus efficace et durable du transport public.

**Lynda Louifi**

## RÉFORME DES PARTIS ET CODE DE LA ROUTE

# Adoption sans opposition au Sénat

***Le Conseil de la nation a adopté à l'unanimité, jeudi, la loi organique relative aux partis politiques ainsi que les dispositions en suspens du code de la route, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil, Azouz Nasri, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, présentant ces deux textes comme une étape majeure dans la consolidation de la transparence et démocratie dans la vie politique et le renforcement de la sécurité publique.***

Nasri a affirmé que «la réforme de la vie partisane constitue une étape essentielle dans le processus de consolidation de la démocratie et du pluralisme politique», en ouverture de son intervention à l'issue de l'adoption de la loi organique relative aux partis politiques. Il a souligné que ce texte s'inscrit dans la volonté de l'État, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de corriger les dysfonctionnements relevés dans le fonctionnement des formations politiques et de renforcer les fondements de l'État de droit. Soutenant que la réforme contribuerait à instaurer un équilibre entre liberté d'action politique et exigences de transparence, de responsabilité et de discipline organisationnelle.
Le président du Conseil a également estimé que cette loi permettra de «renforcer la confiance du citoyen dans l'action politique» et d'encourager une participation plus large aux échéances électorales, tout en consolidant les mécanismes de contrôle et de bonne gouvernance au sein des partis. Le rapport complémentaire présenté par la commission compétente a mis en avant la nécessité de moderniser le cadre juridique de l'action partisane, de renforcer la transparence financière et organisationnelle, et de favoriser la participation des jeunes et des femmes à la vie politique. Pour sa part, Sayoud a salué, à l'issue du vote, un texte qualifié de «structurant, estimant qu'il ouvre une nouvelle étape dans la régulation de la vie politique nationale, fondée sur la transparence et la lutte contre les dérives».
Dans la seconde partie de la séance, les travaux ont porté sur les dispositions en suspens du projet de loi relatif au code de la route, issues de la commission paritaire entre les deux chambres du Parlement.
Le ministre de l'Intérieur a présenté les principales orientations du texte, soulignant qu' «il s'inscrit dans une réforme globale visant à renforcer la sécurité routière et à protéger les vies humaines». Il a indiqué que les ajustements retenus ont permis de réviser certaines infractions, d'alléger plusieurs sanctions, de revoir les montants des amendes et d'harmoniser les dispositions avec le droit national, dans une logique d'équilibre entre prévention et dissuasion. Le rapport de la commission paritaire, lu par Nordine Bonfla, membre du Conseil de la nation, a détaillé les modifications introduites, notamment la requalification de certaines infractions, la suppression de qualifications pénales jugées inadaptées, ainsi que le maintien de sanctions sévères pour les cas les plus graves, en particulier les accidents mortels de la circulation.
Les membres du Conseil de la nation ont ensuite adopté à l'unanimité les dispositions en suspens ainsi que l'ensemble du texte du code de la route, également validé par 131 voix.
A l'issue du vote, Sayoud a salué «un compromis législatif équilibré, fruit d'un travail collectif entre les deux chambres», contribuant à renforcer la sécurité routière et la discipline sur la voie publique.
En clôture de la séance, le président du Conseil de la nation a déclaré que cette adoption traduit «la volonté de l'État de renforcer la protection des citoyens et de faire de la sécurité routière un pilier de la sécurité publique globale». Toutefois il a tenu a souligné que «l'efficacité de ce texte dépendra de son application rigoureuse et de l'implication de tous les acteurs concernés».

**Sihem Bounabi**



*Comme une lettre à la poste.*

## PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

# Plus de 7 000 aides-soignants recrutés

**LE RECRUTEMENT** de plus de 7 000 aides-soignants constitue l'un des axes majeurs de la stratégie engagée par le ministère de la Santé pour renforcer les capacités du système sanitaire. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, ministre de la Santé, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, où il a détaillé une série de mesures œuvrant à améliorer la prise en charge des patients et à réduire les disparités territoriales. Aït Messaoudène a affirmé que «ce renforcement permet de soutenir les équipes médicales et paramédicales, tout en améliorant les conditions de prise en charge des patients», ajoutant qu' «il s'inscrit dans une approche globale ambitionnant à doter le système de santé de moyens humains à la hauteur des enjeux actuels, notamment en matière de proximité et de réactivité».
Abordant l'enjeu central que constitue l'intégration de ces professionnels, le ministre a fait savoir que son département «œuvre à renforcer l'intégration de cette catégorie, à travers la création d'une plate-forme nationale de recensement des diplômés».
Cet outil contribuera à assurer une meilleure visibilité des compétences disponibles et à faciliter leur orientation vers les structures qui en ont le plus besoin. Cette organisation s'accompagne d'une volonté d'élargir les perspectives professionnelles offertes aux aides-soignants. Leur insertion dans le secteur privé est encouragée, tout comme leur orientation vers des domaines en développement. Les soins de santé à domicile font également partie de ces créneaux en expansion, en lien avec l'évolution des besoins de la population et la nécessité de diversifier les modes de prise en charge.
M. Aït Messaoudène a expliqué aux députés que le renforcement des ressources humaines s'intègre dans une stratégie plus large de transformation du système de santé. Le ministre a rappelé que «ces efforts se traduisent notamment par le renforcement des ressources humaines, l'élargissement de la couverture sanitaire et l'adoption de la numérisation», traduisant ainsi une volonté d'améliorer l'efficacité du système, tout en facilitant l'accès aux soins.
Dans cette optique, la numérisation progressive des services constitue un levier important pour moderniser la gestion des établissements et fluidifier les parcours de soins. Elle s'accompagne du développement des infrastructures et de leur mise à niveau, dans une logique d'adaptation continue aux exigences du terrain.
Une attention particulière est accordée aux structures de santé de proximité, notamment les salles de soins, considérées comme le premier maillon de la chaîne sanitaire. Le ministre a ainsi assuré que «le secteur poursuit ses efforts pour améliorer l'aménagement des salles de soins», avec pour objectif de rapprocher les services des citoyens, en particulier dans les zones enclavées, soulignant qu'il s'agit, avant tout, de corriger les déséquilibres territoriaux et de garantir une prise en charge plus rapide et efficace. Il a également soutenu que l'amélioration des équipements et des conditions d'accueil participeront sans conteste à renforcer la confiance des citoyens envers ces structures de première ligne. Dans le même élan, le ministre a annoncé l'effort déployée par les services de son département afin d'»étendre le réseau des structures de soins et assurer leur fonctionnement continu», soulignant «la mise en place d'un système de permanence 24h/24 reposant sur la mobilisation des équipes médicales et paramédicales, afin de garantir la continuité du service public de santé».

**S. B.**

LE PROFESSEUR ZEBBICHE ÉLU À L'OICS ET PLUSIEURS SIÈGES STRATÉGIQUES OBTENUS

# L'Algérie consolide sa présence à l'ONU

***Réuni à New York, le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a procédé à une série d'élections au sein de ses commissions et organes subsidiaires. L'Algérie y enregistre une série de désignations importantes, marquées notamment par l'élection du Pr Younès Zebbiche à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), ainsi que son intégration dans deux instances majeures de gouvernance onusienne, confirmant ainsi sa présence active au sein du système onusien.***

Le Pr Younès Zebbiche a été élu membre de l'OICS pour le mandat 2027-2032, à l'issue du scrutin organisé dans le cadre des travaux à New York, consacrés à la désignation des membres des sous-comités. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le Pr Zebbiche a obtenu 36 voix sur 54, dépassant largement le seuil requis fixé à 28 voix, a précisé la même source, ajoutant qu'il est arrivé en deuxième position au terme du vote, derrière la candidate turque, présidente sortante de l'organe.

Le ministère des Affaires étrangères a souligné que cette élection «constitue une valorisation du rôle actif que joue l'Algérie sur la scène internationale en matière de lutte contre la drogue», mettant en avant la reconnaissance de «l'expertise et de l'expérience acquises dans ce domaine», fruit d'un engagement soutenu des autorités publiques face à un phénomène aux répercussions sociales et sécuritaires importantes.

Le département des Affaires étrangères a fait savoir que l'Organe international de contrôle des stupéfiants est une structure indépendante à caractère quasi judiciaire, chargée de veiller à l'application des conventions des Nations unies relatives au contrôle des drogues. L'OICS assure une mission centrale dans l'équilibre du système international en matière de stupéfiants. Il veille à empêcher le détournement des substances placées sous contrôle vers les circuits illicites, tout en garantissant leur disponibilité à des fins médicales et scientifiques. Ses treize membres sont élus par l'ECOSOC parmi des experts «reconnus pour leurs connaissances spécialisées, leur haute qualification et leur intégrité», et siègent à titre personnel après leur élection. De son côté, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a adressé «ses plus chaleureuses félicitations au Pr Younès Zebbiche pour son élection en tant que membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants», ajoutant que «cette reconnaissance amplement méritée témoigne de son brillant parcours professionnel et scientifique», a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Tout en saluant cette réalisation majeure, le ministre Aït Messaoudène a réaffirmé «son soutien indéfectible à toutes les initiatives visant à renforcer la présence de l'expertise algérienne au sein des instances internationales, contribuant ainsi à la résolution des problèmes de santé publique et au développement du système de santé national», a ajouté la même source.



*Le Pr Zebbiche.*

Par ailleurs, l'Algérie a également été élue au sein de la commission organisationnelle de la commission de consolidation de la paix pour la période 2027-2029. Cette instance joue un rôle essentiel dans les efforts internationaux de stabilisation post-conflit, de prévention des crises et d'accompagnement des processus de paix dans les pays concernés.

Le pays a aussi intégré la commission de statistique des Nations unies pour le mandat 2027-2030. Cette commission constitue un espace technique stratégique chargé de définir les normes et standards internationaux en matière de production, de collecte et d'harmonisation des données statistiques à l'échelle mondiale.

Il convient de noter que ces différentes élections interviennent dans un contexte où l'Algérie cherche à consolider sa présence au sein des instances multilatérales et à renforcer sa participation aux mécanismes de gouvernance internationale. Une présence qui s'exprime désormais non seulement par la participation, mais également par l'accès à des positions de responsabilité au sein de plusieurs organes stratégiques du système onusien, incarnant ainsi une dynamique diplomatique soutenue, fondée sur la présence dans les espaces décisionnels des Nations unies et sur la participation aux dossiers structurants liés à la paix, à la sécurité et au développement.

**Sihem Bounabi**

## CROISSANCE

### L'Algérie gagne du terrain dans le classement mondial du FMI

**LE FONDS** monétaire international (FMI) prévoit une progression notable de l'économie algérienne dans les prochaines années. Selon ses estimations, le PIB de l'Algérie en parité de pouvoir d'achat atteindra 915 milliards de dollars en 2026, avec une trajectoire ascendante qui pourrait le porter au-delà des 1 000 milliards de dollars d'ici 2029, confirmant le positionnement du pays parmi les quatre plus grandes économies du monde arabe et du continent africain.

Ce critère de la parité de pouvoir d'achat (PPA) est un indicateur économique permettant de comparer plus justement les économies entre pays. Le PPA repose sur l'analyse des différences de niveaux de prix, en tenant compte du coût de la vie ainsi que des biens et services. Ce mécanisme offre ainsi une évaluation plus fidèle de la richesse réelle d'un pays et de sa capacité de production et de consommation, indépendamment des variations des taux de change.

Contrairement au PIB nominal, basé sur les taux de change officiels, le PIB en PPA est ajusté selon le pouvoir d'achat réel de la population, ce qui permet une comparaison internationale plus équilibrée.

Selon les dernières données publiées par le FMI sur son site officiel, l'Algérie occupe la quatrième place au niveau arabe en termes de PIB en PPA projeté pour 2026. À l'échelle africaine, elle figure également parmi les quatre premières économies, aux côtés du Nigeria, de l'Égypte et de l'Afrique du Sud. Au niveau mondial, l'Algérie devrait se classer au 39e rang en 2026 selon ce même indicateur, gagnant une place par rapport à 2025, où elle occupait la 40e position. Le FMI prévoit par ailleurs une poursuite de cette dynamique de croissance dans les années suivantes, avec un PIB en PPA estimé à 956 milliards de dollars en 2027, 998 milliards en 2028, puis 1 041 milliards de dollars en 2029.

Dans ce sens, le PIB nominal de l'Algérie pour 2026 est estimé à plus de 285 milliards de dollars, selon les projections de l'institution financière internationale.

**Rim Boukhari**

DIPLOMATIE

# Attaf enchaîne les entretiens avec Ottawa et Pretoria

**LA COOPÉRATION** bilatérale et la question sahraouie ont été au centre des entretiens entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et la ministre des Affaires étrangères du Canada, Anita Anand.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, M. Attaf a reçu, avant-hier, un appel téléphonique de la cheffe de la diplomatie canadienne qui a réitéré, à cette occasion, les condoléances des autorités de son pays à l'Algérie suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zéroual.

Les deux ministres ont également examiné les moyens de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale, notamment à travers l'échange de visites de haut niveau entre les deux pays. La coopération entre l'Algérie et le Canada est ancienne, excellente et en pleine croissance. Les échanges économiques ont atteint plus de 1,6 milliard de dollars d'exportations canadiennes en 2025. Des secteurs clés attendent un plus grand essor, notamment dans le commerce et l'éducation.

Soutenus par la diaspora, dont le nombre est en constante augmentation, d'autres domaines connaissent un développement remarquable dans l'énergie (les énergies renouvelables et l'hydrogène), l'exploration minière, le ferroviaire, le dessalement d'eau et l'agriculture. Parmi les secteurs prioritaires, le Canada s'intéresse à l'exploration minière (phosphate, fer, zinc), aux énergies nouvelles, à l'agriculture dans le Sud algérien ainsi qu'aux projets ferroviaires que le gouvernement algérien a lancés depuis peu. Actuellement, plus de 10 000 étudiants algériens sont inscrits au Canada, selon des données non officielles, et la communauté algérienne au Canada compte plus de 150 000 membres. Sur le plan de la coopération politique et diplomatique, le Canada considère l'Algérie comme un partenaire important dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational, et maintient le dialogue politique et la coordination dans le cadre des organisations internationales et onusiennes. D'ailleurs, dans le même entretien, les discussions ont porté sur les évolutions liées au processus de négociations pour le règlement de la question du Sahara occidental, à la lumière des dispositions de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU.

### ENTRETIEN AVEC SON HOMOLOGUE SUD-AFRICAIN

Par ailleurs, M. Ahmed Attaf, a reçu, dans la même journée, un appel téléphonique du ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Ronald Lamola.

Selon un autre communiqué du ministère des Affaires étrangères, lors de cet entretien téléphonique, «les deux ministres ont convenu d'une rencontre prochaine pour poursuivre la mise en œuvre des conclusions de la dernière session de la Grande Commission mixte, coprésidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le Président Cyril Ramaphosa».

Les deux ministres ont également échangé les vues sur les développements de la situation dans le Golfe et au Moyen-Orient, exprimant leur espoir de voir les négociations attendues entre les parties concernées s'attaquer aux causes profondes du conflit pour ouvrir la voie à un règlement définitif garantissant une stabilité durable et pérenne.

**Hachemi B.**

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LE CREA ET LA CEOE

# NOUVEAU CADRE DE COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE

*Le cap a été mis sur le renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et l'Espagne, à la faveur de la signature d'un mémorandum d'entente entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et la Confédération espagnole des organisations d'entreprises (CEOE). Signé avant-hier à Madrid, ce nouveau cadre de coopération est à même de renforcer la coopération, d'intensifier les échanges entre les deux pays mais aussi de construire des partenariats industriels durables.*



*Une approche de coindustialisation.*

Selon le Conseil du renouveau économique algérien, ce mémorandum «établit un cadre de coopération opérationnel visant à intensifier les échanges commerciaux, à stimuler les investissements mutuels et à accompagner les entreprises des deux pays dans l'identification et le développement d'opportunités d'affaires dans des secteurs à forte valeur ajoutée».
L'organisation patronale algérienne a présenté «une approche de co-industrialisation fondée sur la valeur ajoutée et le développement des premières étapes de transformation en Algérie, notamment les activités à forte consommation d'énergie, en complément des capacités industrielles espagnoles dans les phases ultérieures de production».
Cette approche vise également, selon la même source, à attirer les investissements des entreprises espagnoles dans ces domaines en Algérie, sans délocalisation de leurs bases de production, dans une logique de complémentarité industrielle et de renforcement des interconnexions productives entre les deux parties.
Les deux parties ont ainsi convenu de lancer l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle, reposant sur l'identification des secteurs prioritaires et la mise en place d'équipes de travail spécialisées, afin de concrétiser des projets de coopération à court et moyen termes.
L'importance de ce partenariat a été mise en avant par le président du CREA, Kamel Moula, lequel a affirmé que cette initiative «incarne une vision claire visant à construire des partenariats industriels durables, générateurs de valeur ajoutée et d'emplois en Algérie, fondés sur une coopération entre les deux rives de la Méditerranée».
Cette dynamique permettra de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes et espagnoles, d'accélérer la diversification des échanges hors hydrocarbures et d'offrir des opportunités d'investissement qualitatives aux acteurs espagnols dans une logique de complémentarité et de développement commun, selon les explications de M. Moula. De son côté, le président de la CEOE, Antonio Garamendi, a qualifié ce mémorandum d'entente de «point de départ d'un partenariat solide», qui permettra d'identifier des opportunités concrètes contribuant à améliorer la compétitivité des entreprises.
Soulignant l'existence d'un fort potentiel pour poursuivre la diversification et l'approfondissement des relations d'affaires entre les deux parties, le président de la CEOE a, en outre, indiqué que cette rencontre constitue une étape clé dans les relations économiques entre l'Espagne et l'Algérie et reflète une volonté commune de renforcer la coopération et d'intensifier les échanges entre les deux pays.

**L. A. A.**

## Foire internationale d'Alger : l'Espagne invitée d'honneur

**LE CONSEIL** du renouveau économique algérien (CREA) a annoncé, jeudi, que l'Espagne sera l'invitée d'honneur de la prochaine édition de la Foire internationale d'Alger, prévue au mois de juin prochain dans la capitale. Selon un communiqué du CREA, cette participation s'annonce particulièrement importante, avec la présence attendue de nombreuses entreprises espagnoles, illustrant la dynamique et le renforcement progressif des relations économiques entre Alger et Madrid. Considérée comme l'un des rendez-vous économiques majeurs en Algérie, la Foire internationale d'Alger constitue une plateforme centrale d'échanges et de rencontres entre opérateurs nationaux et étrangers. Cette nouvelle édition devrait ainsi offrir un espace élargi de coopération, de partenariat et d'opportunités d'investissement entre les deux pays, dans un contexte marqué par une volonté commune de consolidation des échanges économiques.

**H. B.**

FRET AÉRIEN

# L'aéroport d'Alger se dote d'un hub moderne

**LE GROUPE** Air Algérie et la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) ont signé un mémorandum d'entente pour la réalisation d'un centre de fret moderne, destiné à améliorer l'efficacité logistique et à accompagner la dynamique économique du pays.
Le document a été paraphé, jeudi, par le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, et le PDG de la SGSIA, Mokhtar Saïd Mediouni, en présence de plusieurs hauts responsables, dont le PDG de Sonatrach, le Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, le DG de l'AAPI, Omar Rekkache, ainsi que le président de l'UNEP, Ahmed Belayat.
Le projet d'aménagement et de réalisation de la nouvelle zone d'exploitation «Cargo Algérie», supervisé par Air Algérie Cargo, sera implanté dans la zone sud-est de l'aéroport d'Alger. Il porte sur la réhabilitation de l'aérogare 3, dont le bâtiment actuel, d'une superficie de 10 530 m² et d'une capacité de stockage de 25 500 m³, sera entièrement dédié au traitement du fret.
Ce pôle opérationnel comprendra également une agence commerciale et des bureaux administratifs.
Le futur centre de fret, dont le délai de réalisation est fixé à 12 mois, intégrera plusieurs espaces spécialisés, à savoir une zones de traitement des marchandises à l'importation et à l'exportation, un entrepôts modernes, une chambres froides pour produits sensibles et pharmaceutiques, une zones de tri rapide, des dispositifs de contrôle douanier, ainsi que des quais de chargement et de livraison.
Le projet prévoit également une extension de 5 000 m² (15 000 m³ de capacité de stockage) sur 24 mois, ainsi qu'un bâtiment administratif de trois étages d'une superficie de 625 m², dont les travaux s'étaleront sur 12 mois.
S'exprimant à cette occasion, le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a indiqué que ce projet s'inscrit dans les efforts de diversification de l'économie et de promotion des exportations hors hydrocarbures, tout en favorisant l'intégration économique, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il a souligné que ce centre de fret représente un saut qualitatif dans la gestion de cette activité, combinant modernisation des infrastructures, optimisation des méthodes de gestion et adoption de systèmes numériques intégrés. Le projet repose, selon lui, sur un modèle d'autofinancement garantissant sa pérennité, avec un contrat d'exploitation de 30 ans.
Le groupe Air Algérie enregistre une croissance soutenue de son activité cargo, avec une hausse de 26,5 % en 2023, suivie de 31 % en 2024, et une dynamique maintenue en 2025, supérieure à 25 %. Les prévisions tablent sur une montée du trafic de 19 000 tonnes en 2023 à plus de 65 000 tonnes à l'horizon 2029.
Pour accompagner cette croissance, le groupe prévoit le renforcement de sa flotte cargo avec la conversion de cinq avions, portant la flotte dédiée au fret à six appareils. Cette expansion vise à développer les liaisons vers des marchés stratégiques en Afrique, en Asie et en Amérique du Nord.
Air Algérie Cargo entend également consolider ses partenariats internationaux, notamment avec des compagnies africaines, et finaliser prochainement un accord stratégique avec Ethiopian Airlines pour optimiser les réseaux de transport de marchandises.
De son côté, le PDG de la SGSIA a souligné l'importance stratégique du projet, qui s'inscrit dans une vision globale de modernisation des infrastructures aéroportuaires selon les standards internationaux, avec une intégration accrue des technologies numériques. Le DG d'Air Algérie Cargo a, pour sa part, indiqué que ce centre constituera un espace intégré et multifonctionnel faisant de l'aéroport d'Alger une plateforme logistique régionale capable d'attirer les flux commerciaux. Il a précisé que la stratégie de la compagnie repose principalement sur les marchés africains, desservis notamment via Nouakchott, Dakar et N'Djamena, en mettant en avant l'expertise du groupe dans le transport de différents types de marchandises, y compris les produits sensibles et dangereux.

**Hamid B.**

COUP DE POUCE SALARIAL À L'ADS

# Plus de 4 000 travailleurs bénéficiaires dès avril

***Attendue depuis 2012, la mise en œuvre de la nouvelle convention collective de l'Agence de développement social (ADS) a été officiellement lancée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji. Les augmentations salariales qu'elle prévoit entreront en vigueur dès ce mois d'avril, avec un effet rétroactif à partir de janvier 2026, a annoncé la ministre.***



*Une bouffée d'oxygène pour les bénéficiaires.*

Présidant la cérémonie de lancement de cette convention, la ministre a mis en avant la portée sociale et professionnelle de cette réforme, fruit d'un processus de concertation engagé depuis près d'une année avec les partenaires sociaux. Cette nouvelle convention collective intervient après plus de quatorze ans sans révision du texte régissant les conditions de travail au sein de l'ADS, dont la dernière version remonte à 2012. Elle concerne plus de 4 000 employés, toutes catégories confondues, notamment les techniciens supérieurs répartis à travers 1 541 communes, ainsi que les cadres des cellules de proximité, au nombre de 340.

Selon la ministre, cette révision vise à instaurer «un cadre professionnel et social plus motivant et plus équitable», tout en renforçant les droits des travailleurs et en valorisant leur rôle dans la mise en œuvre des programmes sociaux au niveau local.

Au cœur des mesures introduites, figure la revalorisation du point indiciaire, base de calcul des salaires, ainsi que la révision à la hausse de plusieurs primes et indemnités.

La convention prévoit également la création de deux nouvelles primes, à savoir la prime de guichet, destinée aux agents en charge de la gestion des dispositifs de soutien social au niveau des communes et la prime d'informatique, accordée aux personnels spécialisés dans les systèmes informatiques, notamment pour la sécurisation des réseaux et le développement des applications.

Ces dispositions traduisent, selon la ministre, la volonté de mieux reconnaître les compétences des agents et d'améliorer leur pouvoir d'achat.

Au-delà des aspects financiers, la convention collective a fait l'objet d'une refonte en profondeur sur le plan juridique et organisationnel. Le texte a été allégé, passant de 264 à 198 articles, après suppression des dispositions redondantes ou contradictoires.

La ministre a insisté sur l'importance de la clarté rédactionnelle, soulignant que la nouvelle convention a été élaborée en langue arabe, considérée comme référence officielle, avec une formulation précise afin d'éviter toute ambiguïté dans l'interprétation des dispositions. Le document a également été harmonisé avec la législation du travail en vigueur, tout en intégrant une meilleure organisation des parcours professionnels, notamment en matière de promotion et d'avancement. Dans son intervention, Soraya Mouloudji a tenu à saluer la qualité du travail accompli dans le cadre de la révision de cette convention, mettant en avant «le sens des responsabilités et l'esprit de dialogue» ayant caractérisé les échanges entre l'administration et les représentants des travailleurs, affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Elle a considéré que cette démarche participative a permis d'aboutir à un texte équilibré, garantissant à la fois les droits des travailleurs et la stabilité de l'institution.

La ministre a inscrit cette réforme dans la politique sociale globale de l'État, rappelant l'importance accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'amélioration des conditions de travail et à la consolidation des mécanismes de protection sociale.

Elle a souligné que cette convention constitue «un acquis qualitatif majeur», renforçant les droits professionnels et sociaux des employés tout en contribuant à l'amélioration des conditions de travail sur le terrain.

**Lynda Louifi**

PRODUITS DE PROTECTION DES VÉGÉTAUX

# Un crédit fournisseur pour soulager les céréaliers

**NOUVELLE** mesure visant le soutien des agriculteurs et l'amélioration des rendements dans la filière céréalière, à travers le lancement d'un «crédit fournisseur» permettant aux agriculteurs d'acquérir des produits de protection des végétaux avec un paiement différé, et ce après la commercialisation de la récolte. Les filières stratégiques dans le secteur de l'agriculture continuent de faire l'objet d'un grand intérêt de la part des autorités. Une nouvelle mesure vient d'être prise par le département de l'agriculture en vue d'augmenter les rendements et d'éviter les pertes causées par les risques phytosanitaires. Il s'agit des facilités désormais accordées aux agriculteurs à travers le «crédit fournisseur» que vient de lancer le ministère de l'Agriculture. L'annonce a été faite lors de cette réunion de travail élargie, présidée avant-hier par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, laquelle a réuni les différents acteurs de la filière céréalière.

Le dispositif «crédit fournisseur» est un mécanisme de financement nouveau et innovant permettant aux agriculteurs, notamment ceux disposant de moyens limités, d'acquérir divers intrants agricoles, en particulier les produits de protection des végétaux, ainsi que les semences et les engrais, avec un paiement différé après la commercialisation de la récolte, a indiqué le ministère dans un communiqué, notant que cette réunion a aussi permis de faire l'évaluation de l'état d'avancement des mesures de terrain visant à soutenir les producteurs et à améliorer la productivité.

«Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement de la protection sanitaire des cultures et vise à garantir des interventions rapides et efficaces contre les maladies et les ravageurs», a précisé le département de l'Agriculture, affirmant que cette mesure contribuera à réduire les pertes et à améliorer les rendements, notamment face aux risques phytosanitaires qui menacent la filière céréalière. «Selon les estimations, les maladies des plantes peuvent entraîner jusqu'à 40 % de pertes annuelles en l'absence de traitements efficaces et réalisés à temps», a expliqué la même source. Le ministre a souligné l'importance de cette mesure, soulignant que le crédit fournisseur permet aux agriculteurs d'accéder plus facilement aux intrants agricoles, notamment durant les périodes critiques nécessitant des interventions rapides et efficaces pour la protection des cultures.

Lors de cette réunion, qui a été marquée par une large participation, dont des cadres du secteur, des représentants des organisations professionnelles, des entreprises publiques concernées, des experts des instituts techniques, ainsi que des représentants de start-up proposant des solutions innovantes en matière de suivi sanitaire des cultures, le ministre a insisté sur l'importance d'adopter une nouvelle approche fondée sur un suivi scientifique rigoureux et une évaluation continue sur le terrain, tout en veillant au respect de l'itinéraire technique, notamment en matière de fertilisation et de traitement phytosanitaire, considérés comme des facteurs déterminants pour l'amélioration du rendement à l'hectare.

Il a également salué la dynamique positive de la campagne en cours, soutenue par des conditions climatiques favorables et par un ensemble de mesures. Il s'agit principalement de la mise à disposition de semences sans paiement préalable grâce au crédit fournisseur, permettant à des milliers d'agriculteurs, en particulier ceux en difficulté financière, de réaliser les semis dans les délais, de la mise en place de cellules de suivi post-semis au niveau des wilayas productrices, chargées d'accompagner les agriculteurs tout au long des différentes phases de croissance des cultures, ainsi que de fournir des conseils pratiques sur l'utilisation optimale des produits phytosanitaires et la gestion des opérations de pulvérisation.

Il a aussi évoqué l'organisation de 368 journées de vulgarisation durant les mois de février et mars, ayant bénéficié à plus de 3 800 agriculteurs, avec la poursuite de ces efforts durant la phase de traitement chimique, ainsi que la garantie de la disponibilité des engrais et l'octroi d'une dotation supplémentaire en engrais azotés estimée à 50 %, reflétant une intensification de la production et un impact positif attendu sur les rendements.

**Lilia Aït Akli**

## ÉCOSYSTÈME STARTUP

### L'ESAA signe deux accords stratégiques

**L'ÉCOLE** supérieure algérienne des affaires (ESAA) a signé deux mémorandums de coopération avec plusieurs organismes nationaux activant dans le système de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation, dont l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) ainsi que l'accélérateur de startups Algeria Venture. À cette occasion, les autorités ont souligné que cette initiative s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer l'intégration entre le système de formation supérieure et les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat. L'objectif est de favoriser l'émergence d'un écosystème plus cohérent, capable de soutenir les porteurs de projets et de promouvoir des initiatives économiques innovantes et à fort potentiel de croissance. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdel Latif, et du ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Dans ce cadre, l'ESAA a été mise en avant pour son rôle stratégique dans la formation de cadres supérieurs dans les domaines du management, de la finance, de la stratégie et de la gouvernance économique, à travers des programmes conformes aux standards internationaux. L'établissement contribue ainsi à doter les institutions publiques et privées de compétences aptes à accompagner les transformations économiques et les exigences de compétitivité. Les responsables ont également insisté sur le rôle croissant de l'école dans la promotion de la culture entrepreneuriale et de l'innovation, notamment à travers des programmes de formation destinés aux étudiants, cadres et porteurs de projets, visant à rapprocher les enseignements académiques des réalités du marché.

Par ailleurs, le lancement du programme Executive EsaAventure Program a été présenté comme une initiative structurante. Celui-ci ambitionne de développer les compétences en leadership, en innovation et en gestion de projets, en combinant formation académique et expérience pratique, afin de former une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de transformer des idées en projets économiques viables. Les autorités ont également réaffirmé l'importance accordée à l'investissement dans le capital humain, considéré comme un levier essentiel pour bâtir une économie compétitive et durable. Elles ont souligné que ces accords constituent une étape supplémentaire vers la mise en place d'un système intégré combinant formation, accompagnement, financement et incubation des projets.

Les deux mémorandums signés portent, d'une part, sur la promotion de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, diplômés et porteurs de projets, ainsi que sur le développement de leurs compétences en gestion, finance et entrepreneuriat, en plus de l'échange de bonnes pratiques. D'autre part, le second accord vise à renforcer la coopération dans le domaine de l'innovation et du soutien aux startups à travers la mise en œuvre du programme Executive EsaAventure Program, dédié au développement de l'écosystème entrepreneurial et à l'accompagnement des projets innovants au sein des structures partenaires.

**Rim Boukhari**

AFFAIRE IMETAL

# Lourdes réquisitions contre Ali Aoun et plusieurs coaccusés

Le scandale IMETAL change de braquet avec l'ouverture du procès de l'ancien ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, devant le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed (Alger), dans une affaire émaillée de graves soupçons dans la gestion publique de projets industriels. Le Parquet a requis 12 ans de prison ferme contre l'ex-membre du gouvernement et l'homme d'affaires Abdenour, connu à Oran sous le surnom de « Nono Manita », présenté comme la pièce maîtresse du dispositif d'intermédiation.

Cette affaire, qui a fait couler beaucoup d'encre, met en cause une pluralité de responsables publics, d'opérateurs économiques et d'intermédiaires soupçonnés d'avoir participé à un ensemble de faits qualifiés par le Parquet de graves atteintes à la probité dans la gestion publique de projets industriels.
Le dossier de l'ex-groupe industriel public de sidérurgie et de métallurgie IMETAL, rebaptisé Société nationale de sidérurgie (SNS), s'inscrit dans une instruction judiciaire d'ampleur portant essentiellement sur des faits de « blanchiment d'argent », de « corruption ». Viennent également s'y greffer des chefs d'inculpation de « détournement de deniers publics », de « perception d'avantages indus », de « l'octroi de marchés en violation de la législation », ainsi que de « l'abus d'influence et de fonction ». Les investigations concernent, entre autres, les conditions d'attribution de marchés publics, les mécanismes de prise de décision au sein de structures industrielles étatiques, outre de possibles interférences extérieures ayant influé sur la conduite de projets stratégiques.
De même, l'affaire met en cause la société Fondal, de même que le complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Les enquêteurs s'intéressent aux circuits d'attribution des contrats, aux modalités de validation des opérations économiques, ainsi qu'aux relations entretenues entre responsables publics et opérateurs privés.
Dans cette affaire, où le Trésor public s'est constitué partie civile, plusieurs personnes morales sont poursuivies, comme la Sarl KLNC exportation de métaux ferreux et non ferreux, la Sarl Assos, la Sarl Feu de Braise, la Sarl Oasis Glace, la Sarl Importation Groupe pharmaceutique GPP ainsi que la Sarl Manu Prod.
L'origine du dossier remonte à l'automne 2024, à la suite de signalements ayant conduit les services de sécurité intérieure à



Ali Aoun.

relever des mouvements financiers jugés « douteux » et des relations considérées comme « opaques ». Ces éléments ont déclenché l'ouverture d'une enquête approfondie, qui s'est élargie au fur et à mesure à plusieurs acteurs.
Au centre de la procédure se trouve l'homme d'affaires Abdenour Abdelmoula, dit « Nounou Manita », présenté comme un intermédiaire ayant entretenu des relations étroites avec différents responsables, dont l'ancien ministre Ali Aoun. Selon les éléments de l'accusation, cet intermédiaire aurait joué « un rôle d'influence » dans la gestion des ressources humaines et dans certaines décisions relatives à l'attribution de marchés publics. Le surnommé « Nounou Manita » est soupçonné d'avoir utilisé l'ancien ministre pour obtenir des avantages indus, ainsi que pour obtenir la réintégration de l'ancien P-DG de Fondal SPA à son poste, après son limogeage par la direction du Groupe IMETAL.
Des interceptions téléphoniques ont été versées au dossier, interprétées par les enquêteurs comme un indice de proximité entre les mis en cause et de recours présumé à un réseau d'influence.
Un volet de l'affaire porte sur un déplacement effectué à Nouakchott, en Mauritanie, en septembre 2024. Présenté par les mis en cause comme une mission économique visant la promotion de l'industrie nationale, ce déplacement est analysé par l'accusation comme un cadre ayant permis la signature de protocoles d'accord susceptibles d'avoir ouvert la voie à des avantages indus. La présence de l'intermédiaire, dépourvu de toute fonction officielle, est considérée comme un élément clé dans l'appréciation des faits reprochés.
Lors de l'audience de ce mercredi 8 avril, le procureur de la République près la juridiction compétente a requis de lourdes sanctions pénales à l'encontre des prévenus. Le Parquet a requis 12 ans de prison ferme contre l'ancien ministre Ali Aoun et l'homme d'affaires Abdenour (Nono Manita), alors que l'ancien président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, est poursuivi et encourt 6 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars.
Dans le même réquisitoire, le ministère public a demandé des peines oscillant entre 5 et 10 ans de réclusion ferme à l'encontre des autres accusés. Une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars a été requise contre le fils de l'ancien ministre, l'ancien directeur général de Fondal, S. Noureddine, ainsi que B. Karim, ancien P-DG du complexe sidérurgique Sider El-Hadjar.
D'autres opérateurs économiques poursuivis dans ce dossier sont également visés par des réquisitions de peines privatives de liberté, en lien avec leur implication présumée dans des opérations de corruption et de trafic d'influence.
Il est rapporté que devant la juridiction pénale économique et financière, les prévenus contestent les faits qui leur sont reprochés. A ce stade de la procédure, l'affaire demeure en cours d'examen devant le pôle concerné. Les débats se poursuivent autour des éléments matériels, des auditions et des pièces versées au dossier, en déterminant l'ensemble des personnes concernées, et ce dans l'attente du délibéré.

**Khalil Aouir**

LUTTE CONTRE LE CRIME ET LE DÉLIT À TIZI OUZOU

# Près de 160 individus présentés devant le Parquet en mars

**DANS LE** cadre de la lutte contre le crime et le délit à Tizi Ouzou, les services de police ont réussi, au terme du mois de mars 2026, à présenter 157 individus devant le Parquet, dont 25 ont été placés en détention préventive, et ce en attendant la tenue de leurs procès respectifs.
Dans le détail, le rapport de police, dont Le Jeune Indépendant détient une copie, fait état qu'au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, les services compétents ont traité, au cours de ce mois considéré, 113 affaires, impliquant 127 personnes, dont 10 ont fait l'objet d'une présentation devant le Parquet. Parmi celles-ci, 7 ont été placées en détention préventive, 1 a été mise sous contrôle judiciaire et 2 autres ont été citées à comparaître. Par ailleurs, les mêmes services de police ont instruit et transmis à l'instance judiciaire 117 dossiers de nature judiciaire.
S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont traité 53 affaires mettant en cause 57 personnes, dont 34 ont été présentées devant le Parquet. Après étude et examen, celui-ci a ordonné la détention préventive de 16 individus, la citation à comparaître de 11 autres et la mise en cause des 7 derniers.
Dans ce même volet, les services de police ont également instruit et transmis au Parquet 23 dossiers de nature judiciaire. En ce qui concerne les affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique, les services compétents ont traité 223 affaires dans lesquelles 257 individus sont impliqués. Parmi ceux-ci, 33 ont été présentés devant le Parquet, lequel a ordonné, après étude et examen, la détention préventive de 2 individus, la citation à comparaître de 19 autres et la mise sous contrôle judiciaire de 12 individus.
Par ailleurs, les mêmes services de police ont instruit et transmis au Parquet 224 dossiers de nature judiciaire.
Le même rapport de police mentionne que, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 183 opérations « coup-de-poing » ont été menées durant la période considérée, ciblant 737 points différents, au cours desquelles 2 749 personnes ont été contrôlées. Parmi elles, 80 ont été présentées devant le Parquet pour divers délits, à savoir 33 pour port d'armes prohibées, 25 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 11 personnes faisant l'objet de recherche, et 11 pour d'autres délits.
Au volet de la sécurité publique, le rapport de police note que le service concerné a recensé 56 accidents de la circulation, ayant causé 68 blessés et 4 décès. Il a également été enregistré 138 mises en fourrière, 4 031 contraventions dressées et 908 contrôles et interventions effectués.
« En outre, poursuit le rapport, 168 actions de sensibilisation ont été menées, touchant 82 773 usagers de la route.»
Au volet de la police générale, et dans le cadre du contrôle et du suivi des commerces réglementés, le service concerné a procédé au contrôle de 1 553 commerces, à l'identification et à l'enregistrement de 224 infractions globales, à l'exécution de 23 décisions de fermeture administrative émanant des services de la wilaya, ainsi qu'à l'engagement de 224 procédures administratives et judiciaires, en plus de 113 sorties sur le terrain.
Notons enfin que, dans un autre communiqué, la cellule de communication de la sûreté de wilaya souligne qu'au cours de la semaine dernière, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation relevant de la sûreté de wilaya ont réussi à identifier et neutraliser quatre narcotrafiquants âgés de 26 à 46 ans.
Le communiqué précise qu'au cours de cette opération, les policiers ont saisi sur ces individus 12 063 capsules psychotropes, 205 grammes de kif traité, une somme d'argent provenant de ce trafic de psychotropes, ainsi qu'un véhicule touristique utilisé pour leurs déplacements dans le cadre de leurs activités illégales.
Les quatre mis en cause, conclut le document policier, ont été présentés devant le Parquet de Tizi Ouzou pour les motifs susmentionnés.

**De notre bureau,**
**Saïd Tissegouine**

SELON PRESS TV

# L'Iran mettra fin aux négociations si Israël reprend ses bombardements au Liban

*Le voyage de la délégation iranienne à Islamabad a été reporté à plusieurs reprises en raison des frappes incessantes sur le Liban, rapporte Press TV, qui cite une source. L'Iran a averti les États-Unis que la poursuite des attaques israéliennes pourrait faire échouer les négociations, et Washington a été contraint d'obliger Israël à cesser ses frappes sur Beyrouth. La chaîne a également indiqué que l'Iran mettrait fin aux négociations avec les États-Unis au Pakistan sur le règlement du conflit et la conclusion d'un accord entre Téhéran et Washington si Israël reprenait les bombardements du Liban.*



Une frappe israélienne a touché une ambulance dans le sud du Liban. Des images publiées sur les réseaux sociaux montrent le véhicule complètement détruit. Selon les médias et des témoins oculaires, toute l'équipe médicale a été tuée. L'Iran rouvrira le détroit d'Ormuz une fois la guerre terminée, selon l'émissaire du Guide suprême iranien Téhéran entend rouvrir le détroit d'Ormuz dès la fin de la guerre avec les États-Unis, a déclaré à TASS Abdul Majid Hakeem Ilahi, représentant du Guide suprême de la République islamique en Inde. Toutefois, selon lui, la guerre n'étant pas encore terminée, l'Iran continue de contrôler le détroit. Le représentant du Guide suprême iranien a également souligné que Téhéran ne souhaitait pas provoquer de conflit ni de crise à propos du détroit d'Ormuz. Il a affirmé que l'Iran voulait entretenir de bonnes relations et des liens d'amitié avec tous les pays. Téhéran entend obtenir des réparations pour les dommages causés par les attaques américaines et israéliennes, et prévient qu'en cas de refus, elle pourrait procéder à la saisie d'actifs américains, a déclaré à TASS Abdul Majid Hakeem Ilahi, représentant du Guide suprême de la République islamique en Inde. Il a rappelé que l'un des dix points du plan de cessez-le-feu iranien, accepté par Washington, prévoit explicitement le principe de compensations, assurant que Téhéran « obligera » les États-Unis à payer. Par ailleurs, le responsable iranien a qualifié de « simples rumeurs » les informations évoquant l'instauration d'une taxe sur les navires transitant par le détroit d'Ormuz, précisant qu'aucune décision officielle n'a été prise en ce sens.

**R. I.**

## ETATS-UNIS

### L'inflation grimpe à 3,3 % en mars, portée par la flambée des prix de l'essence

**L'EXÉCUTIF** américain, élu notamment sur la promesse de redresser le pouvoir d'achat, assure que les perturbations économiques sur le sol national seront temporaires.

L'inflation s'est fortement accélérée le mois dernier aux Etats-Unis, à 3,3 % sur un an, reflétant la forte augmentation des prix à la pompe consécutive à la guerre au Moyen-Orient, selon des données officielles publiées vendredi 10 avril. En comparaison, l'indice des prix à la consommation progressait de 2,4 % sur un an en février.

Entre février et mars, les prix de l'essence ont bondi de 21,2 %. Un tel pourcentage d'augmentation n'avait pas été observé depuis 1967, souligne le service statistique américain BLS. Néanmoins, même en excluant les prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, l'inflation s'est accélérée (+ 2,6 % contre + 2,5 % un mois plus tôt).

La guerre au Moyen-Orient a été déclenchée le 28 février par des bombardements israélo-américains sur l'Iran. Téhéran a riposté notamment en bloquant le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, par où transite d'ordinaire 20 % du pétrole et du gaz utilisés dans le monde.

Bien qu'étant le premier producteur mondial de pétrole, les Etats-Unis n'ont pas été épargnés par l'envolée des cours, et les prix à la pompe ont vite augmenté. L'exécutif américain, élu notamment sur la promesse de redresser le pouvoir d'achat, assure que les perturbations économiques sur le sol national sont temporaires.

**R. I.**

ANNONÇANT LA RÉOUVERTURE DE SON AMBASSADE À TÉHÉRAN

# Madrid hausse le ton contre l'agression sioniste

**DANS** un contexte international marqué par une escalade des tensions au Moyen-Orient, l'Espagne a réaffirmé jeudi avec force sa position de rejet des agressions militaires menées par les Etats-Unis et Israël tout en annonçant la réouverture de son ambassade à Téhéran.

Les autorités espagnoles ont vivement condamné les frappes israéliennes au Liban ainsi que l'élargissement du conflit à l'Iran, dénonçant une dérive dangereuse pour la stabilité mondiale.

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a qualifié la situation actuelle de « plus grande atteinte à la civilisation fondée sur les idéaux humanistes », fustigeant le recours à la force et l'érosion des normes internationales. Il a également accusé Israël de violations du droit international, notamment en bombardant sauvagement au cours de la seule journée des après des frappes meurtrières ayant causé de lourdes pertes humaines au Liban, en dépit d'un cessez-le-feu récemment conclu.

De son côté, le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, s'est imposé comme l'une des voix européennes les plus critiques à l'égard des opérations militaires menées par Washington et Tel-Aviv. Dans une décision forte, Madrid a fermé son espace aérien à tout appareil impliqué dans ces opérations, qualifiées de « téméraires et illégales ». Le Premier ministre a en outre appelé l'Union européenne à suspendre son accord d'association avec Israël, dénonçant « l'impunité face à des actions criminelles ».

Cette position de fermeté a toutefois exacerbé les tensions entre Madrid et Washington. L'administration américaine a multiplié les pressions, allant jusqu'à évoquer des mesures de rétorsion économique et militaire, notamment la possibilité de relocaliser des bases conjointes situées en territoire espagnol. En dépit de ces menaces, l'Espagne maintient son cap, refusant d'augmenter ses dépenses militaires selon les exigences américaines et réaffirmant son attachement à une approche fondée sur le dialogue.

Parallèlement, Madrid a annoncé la réouverture de son ambassade en Iran, après plusieurs années de fermeture. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de renforcer les canaux diplomatiques et de favoriser la coopération bilatérale dans des domaines clés tels que le commerce, l'investissement, le tourisme et l'éducation. Les autorités espagnoles y voient également un moyen de contribuer à la stabilité régionale et de promouvoir une compréhension mutuelle.

Sur le plan international, l'annonce d'un cessez-le-feu temporaire entre les États-Unis et l'Iran a été accueillie avec prudence. Si Madrid salue cette désescalade, Pedro Sánchez a rappelé que « la paix ne saurait effacer les destructions et les pertes humaines », appelant à une solution durable fondée sur la diplomatie et le respect du droit international.

Au sein de l'opinion publique espagnole, cette ligne politique recueille un large soutien. Les sondages indiquent une opposition majoritaire à la guerre, renforçant la position du gouvernement sur la scène intérieure.

Face aux tergiversations des européens, l'Espagne insiste sur son rôle d'allié responsable au sein des instances européennes et transatlantiques, tout en affirmant son indépendance stratégique. Madrid entend ainsi défendre une vision du multilatéralisme fondée sur le respect mutuel, la paix et la primauté du droit face aux logiques de confrontation.

**Majda Khellaf**

## MASCARA

### Nouvelle dynamique de développement

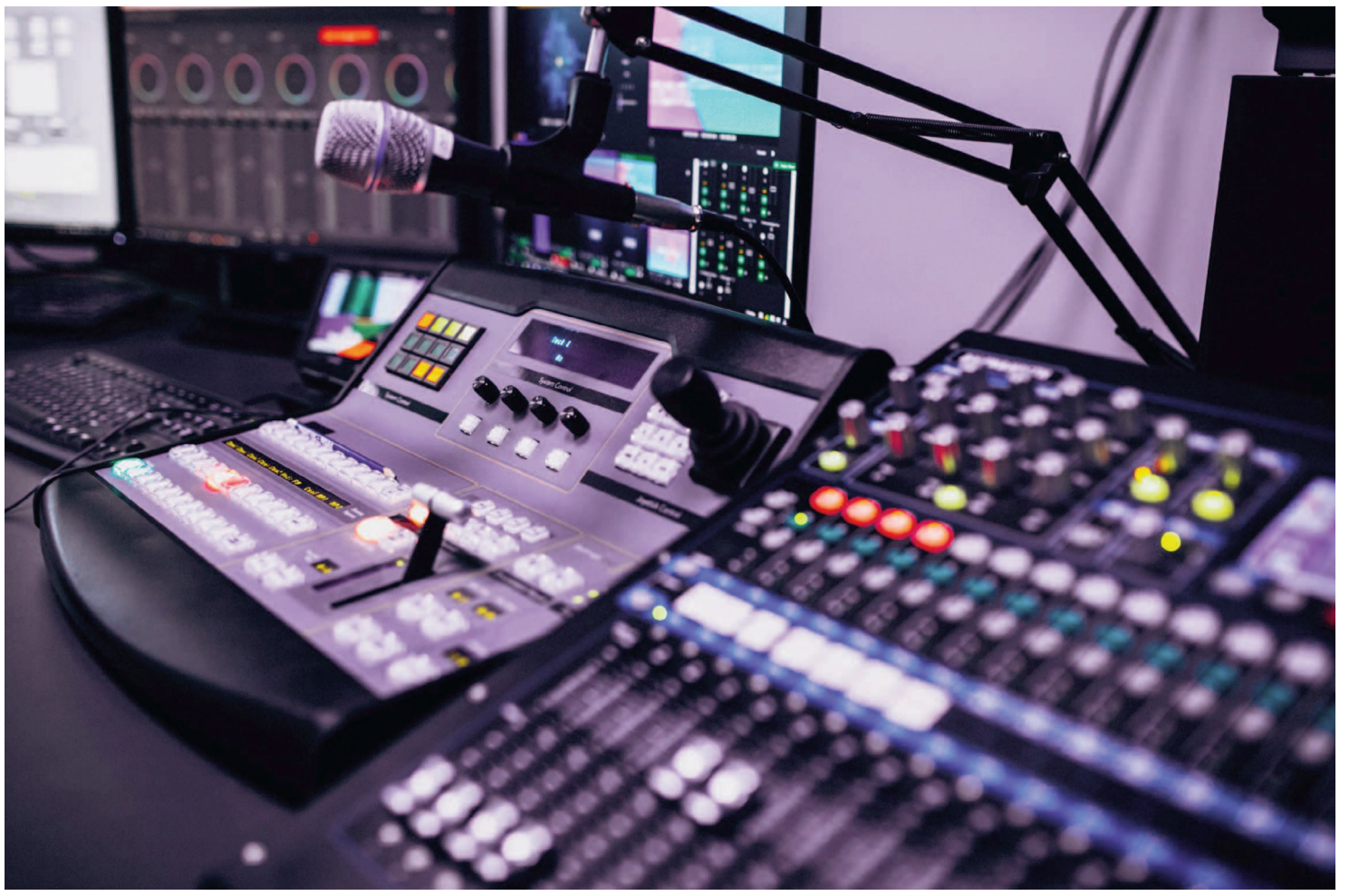
**UNE NOUVELLE** impulsion est donnée au développement local à Mascara avec le lancement officiel, hier, d'une série de projets structurants. Entre la modernisation des infrastructures routières, l'extension des capacités scolaires et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, ces chantiers multisectoriels visent à transformer durablement le cadre de vie des citoyens et à répondre aux attentes urgentes en matière de services publics de proximité.
C'est dans cette optique de renouveau que le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a marqué cette journée de mercredi par une série de visites de terrain, actant le démarrage effectif de travaux attendus dans plusieurs secteurs vitaux.
L'un des points d'orgue de cette offensive de développement concerne l'amélioration de la mobilité urbaine, avec le lancement du réaménagement du rond-point de la route de Froha.
Ce carrefour stratégique bénéficiera d'une reconfiguration technique destinée à fluidifier un trafic souvent dense et à renforcer la sécurité des usagers de la route.
Parallèlement à ces enjeux de circulation, une attention particulière a été portée à l'environnement et à l'hygiène publique. Des chantiers d'envergure pour l'achèvement et la réhabilitation des réseaux d'assainissement ont été ouverts, notamment au douar Dahamna et à travers divers quartiers de la ville.
Ces interventions visent non seulement à mettre fin aux problèmes récurrents d'inondations d'eaux usées, mais aussi à prévenir les risques sanitaires tout en préservant l'esthétique du milieu urbain.
Le secteur éducatif n'est pas en reste, avec l'extension des capacités d'accueil des écoles Reguieg-Mokhtar et Zemouli-Kaddour. La construction de quatre nouvelles salles de classe dans chacun de ces établissements témoigne d'une volonté de lutter contre la surcharge scolaire et d'offrir aux élèves un cadre d'apprentissage moderne et serein dès la prochaine rentrée.
Enfin, le désenclavement des zones rurales par la maintenance du chemin communal menant au douar Si Belaïd et la promotion du sport de proximité avec la pose d'une pelouse synthétique au stade du Village Ben Ouada viennent compléter ce programme ambitieux, dont le mot d'ordre reste la qualité de réalisation et le respect strict des délais de livraison.
Ce programme s'inscrit dans la continuité d'une série d'actions engagées dès la journée du mardi. En effet, en marge de la Journée mondiale de la santé, le secteur sanitaire a été renforcé par la mise en service d'une unité de rééducation à l'EPH Meslem-Tayeb et d'un nouveau service d'urgences à l'EPH Isâad-Khaled.
Ce dynamisme s'est également traduit par le lancement de projets de proximité au quartier Khessibia, incluant des espaces verts et sportifs, ainsi que la réhabilitation patrimoniale de l'école Bekara-Belhachemi et l'extension du réseau d'assainissement vers la route d'Oran.

**Brahim Mazi**

### FORMATION EN AUDIOVISUEL

# Sortie de la première promotion à Médéa

*La formation dans les profils de techniciens et techniciens supérieurs dans le domaine de l'audiovisuel vient d'être sanctionnée par la sortie de la 1è promotion composée de 22 diplômés issus de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de Médéa, sous la supervision administrative et technique de la direction de la culture et des arts, durant une période de formation qui s'est étalée d'octobre 2023 à avril 2026.*



Un 1er groupe de sortants de ladite formation a été reçu, hier, par la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua, au siège de sa direction et abordé avec les visiteurs certains sujets liés à la formation et à l'avenir de cette promotion de jeunes diplômés. La 1è responsable du secteur a prodigué conseils et orientations aux nouveaux diplômés dans le domaine de l'audiovisuel, lequel « domaine connaît actuellement une forte progression, reflétant la politique du secteur visant à soutenir et à accompagner les jeunes et à leur offrir des opportunités de formation dans les domaines techniques ».
La directrice du secteur s'est engagée à apporter tout le soutien matériel et moral nécessaire à ces jeunes et à les accompagner dans la réalisation de leurs objectifs d'emploi ou de création de leurs propres projets. Par la même occasion, il a été suggéré aux diplômés de se rapprocher des organismes de soutien et de financement des projets d'investissement dans le cadre de l'entrepreneuriat culturel par la création de leurs propres startups ou au sein d'associations culturelles.
En outre, le diplôme sanctionnant cette formation permet à son détenteur d'occuper des emplois dans des institutions culturelles, des organes médiatiques, et d'obtenir la carte d'artiste, étant donné que l'obtention d'un certificat dans cette formation relève des professions couvertes par la loi relative au statut de l'artiste.
Dans le même contexte, il a été suggéré aux nouveaux diplômés de prendre part au projet de concours organisé dans le cadre du mois du patrimoine culturel de cette année sur la création de contenus numériques relatifs au patrimoine. Car, « la participation à la compétition est une opportunité de mettre en valeur les compétences acquises pendant la formation, d'acquérir davantage d'expérience sur le terrain et de remporter l'un des prix attribués pour ce concours ».
Il faut rappeler que la filière de formation dans le domaine audiovisuel a été créée suite à conseil de partenariat et à une demande de la directrice de la culture et des arts, visant à développer la formation aux techniques audiovisuelles articulées autour de deux niveaux de technicien et de technicien supérieur dans les spécialités de montage et de montage et post-production.

**Nabil B.**

### FORÊT RÉCRÉATIVE DE HAROUZZA

# Un projet qui traîne en longueur

**SEPT ANS** après son lancement, la forêt récréative de Harrouza, sur les hauteurs de Tizi Ouzou, ne remplit toujours pas ses fonctions. Voulu comme un espace de détente accessible au public, le projet demeure aujourd'hui encore à son état initial et sa concrétisation reste incertaine.
Situé dans la forêt domaniale d'Amraoua, dans le prolongement du mont Belloua, le site reste jusqu'à présent, il faut le rappeler, sans aménagement notable. D'ailleurs, la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou a, dans un communiqué publié récemment, indiqué que le projet était à l'arrêt. Confié en 2018 à l'entreprise SPA Ingecid dans le cadre du dispositif régissant les forêts récréatives, le projet devait être achevé dans un délai de quatorze mois. Logiquement, donc, cette forêt récréative devait ouvrir ses espaces au public à partir de fin 2019 ou début de l'année 2000. Six après la fin des délais de livraison, les travaux n'ont quasiment pas avancé.
L'administration évoque un « taux d'avancement insignifiant », en dépit de plusieurs mises en demeure et des délais supplémentaires accordés au concessionnaire. Ce n'est que le 18 septembre 2025 que l'autorisation accordée au titulaire du marché lui a été retirée, entraînant l'annulation de l'acte d'octroi.
Suite à cet échec, l'administration a annoncé un nouvel appel à manifestation d'intérêt, conditionné par la finalisation des procédures domaniales.
En l'état, aucune échéance n'est avancée, et la relance du projet dépendra d'un processus administratif dont la durée reste indéterminée. La Conservation des forêts insiste toutefois sur le maintien strict de la vocation du site, c'est-à-dire, il reste destiné exclusivement à accueillir des activités de détente et de loisirs. Il faut constater que ce principe, pourtant rappelé régulièrement, contraste vivement avec la réalité du terrain, à savoir l'absence flagrante d'aménagement sur le terrain. Aussi, tout cela fait que l'accès des Tizi-Ouziens à cet espace naturel et de grande verdure reste seulement à l'état de leur souhait ; autrement dit, une perspective incertaine.

**De notre bureau,**
**Saïd Tissegouine**

CRÉATION ET RELANCE DE FESTIVALS

# Installation de 14 nouveaux commissaires

*La ministre de la Culture et des Arts amorce, ce jeudi à Alger, la nouvelle phase de structuration de l'action culturelle à travers l'installation de 14 nouveaux commissaires de festivals.*

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie visant à réorganiser le paysage des manifestations culturelles, en misant sur la diversification des contenus, l'émergence de nouvelles expressions artistiques et une meilleure visibilité à l'échelle nationale et internationale. Une dynamique qui repose surtout sur une approche participative associant les acteurs locaux.

Entre relance de festivals emblématiques et création de nouveaux rendez-vous, le département de Malika Bendouda entend adapter le secteur aux mutations actuelles et renforcer son impact.

Mme Bendouda a affirmé, au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria", dans son allocution, que son département a procédé à la "révision" de plusieurs manifestations culturelles, créant de nouveaux festivals et restructurant d'autres, afin d'"insuffler un sang neuf dans ce domaine".

Après l'élaboration de la nouvelle cartographie des festivals et grandes manifestations culturelles, la ministre a indiqué qu'un travail a été engagé pour "accompagner les mutations actuelles sur la scène culturelle en adoptant une vision renouvelée qui vise à dynamiser nos activités, en leur donnant une visibilité accrue, à travers l'enrichissement de leurs contenus innovants et en recourant à des mécanismes modernes qui répondent aux exi-




gences de l'action culturelle contemporaine". Conformément à cette vision prospective, le ministère a lancé une série de festivals "qualitatifs" qui répondent aux "transformations culturelles en cours" et ouvrent la voie à de "nouvelles expressions artistiques, créatives et intellectuelles", a-t-elle ajouté.

Dans ce cadre, la ministre a évoqué la relance de certains festivals et la création d'autres afin de "diversifier les champs artistiques et intellectuels", à l'instar du Festival international culturel "Panorama du cinéma" à Constantine, le "Festival international du livre pour enfants", le "Festival international de l'industrie du livre-jeunesse", le "Festival de l'art rupestre du Tassili" et le "Festival culturel afro-méditerranéen de la pensée".

### INSTAURER UN VÉRITABLE ÉQUILIBRE CULTUREL

Elle a précisé que les festivals nouvellement créés visent à instaurer un véritable équilibre culturel, garantissant une représentation plus large des différentes sensibilités artistiques et esthétiques", tout en offrant des "opportunités aux talents émergents dans un climat de compétition qui stimule l'innovation et la créativité, et renforce la présence de la culture algérienne aux niveaux national et international".

A ce propos, Mme Bendouda a annoncé la tenue des Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée les 28, 29 et 30 avril en cours à Alger, qui "interviendront après la visite historique attendue du Pape Léon XIV en Algérie et célébreront, sur le sol algérien, la pensée de saint Augustin en présence d'une forte participation internationale".

Elle a également souligné l'importance de la présence des directeurs de la culture et des arts, en tant qu'"expression de la responsabilité partagée" avec les commissaires des festivals et de leur rôle dans la mise en œuvre de "l'approche participative" adoptée par le ministère pour assurer le succès des festivals dans les différentes villes.

De son côté, le directeur central de la production artistique et la diffusion culturelle au ministère de la Culture et des Arts, Ismaïl Inzaren, a présenté le bilan des festivals culturels de l'année 2025, faisant ainsi état de "207 festivals recensés, répartis entre 36 festivals internationaux, 37 nationaux, 18 locaux, 58 dédiés aux arts populaires et autant inscrits dans la manifestation, +Lecture en fête+".

L'année 2026, a précisé M. Inzaren, se distingue par plusieurs festivals qui font leur retour, à l'instar du "Festival culturel international de Timgad" à Batna, le "Festival international de musique Gnawa" à Béchar et le Festival international de jazz "Dima Jazz" à Constantine.

**A. B. / Agence**

SIXIÈMES JOURNÉES INTERNATIONALES DU CINÉMA DE SÉTIF

# 23 films issus de 10 pays en lice pour l' «Épi d'or»

**LE COUP** d'envoi des Sixièmes Journées internationales du cinéma a été donné ce mercredi à Sétif. La manifestation qui s'impose progressivement dans le paysage cinématographique national et régional est abritée par la salle The Dome, avec la participation de dix pays.

Au cœur de cette édition, la compétition officielle aligne 23 courts-métrages en lice pour l'«Épi d'or», illustrant la vitalité des jeunes talents et la pluralité des expressions cinématographiques.

EN dehors des projections, des hommages et rencontres sont également prévus lors de cet évènemnt qui désormais renforce l'attractivité culturelle de la capitale des Hauts plateaux en se positionnant comme espace d'échange et de visibilité pour les amoureux du cinéma.

Portées par le slogan « Un film pour demain », ces journées entendent également interroger le rôle du cinéma comme miroir des sociétés et vecteur de mémoire, dans un contexte où les regards artistiques se multiplient et se croisent.

Organisée par l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, la cérémonie d'ouverture a été marquée par une forte affluence de jeunes passionnés du 7e art et de nombreuses familles.

Dans son allocution, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, Hamza Belayat, a souligné que cet



événement constitue « un rendez-vous culturel important » mettant en avant le rôle du cinéma comme porteur de mémoire et reflet de la société. Il a également mis en avant sa contribution à la promotion culturelle de la région et à son rayonnement.

De son côté, le directeur de l'Office de la culture et du tourisme, Khaled Mehennaoui, a relevé que cette manifestation représente un espace de rencontre entre les cultures et une tribune pour célébrer la créativité cinématographique.

La manifestation, qui se déroule sur cinq jours, met en compétition 23 courts-métrages issus de plusieurs pays, dont l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la France, le Soudan, la Palestine et la Jordanie, couvrant des genres variés allant du drame à la comédie en passant par le documentaire.

Le coup d'envoi de cette compétition a été donné à la maison de la culture Houari-Boumediene avec la projection de quatre œuvres : « Nia » d'Imane Ayadi, « Miraïti Ya Miraïti » de Tarek Al Dewiri, « Mima » de Dourra Zarrouk et « Rendez-vous amoureux » de Belkis Al-Tala.

Les films sont évalués par un jury international composé de Youcef Mahsas et Khaled Benaissa (Algérie), Hani Abdelatif (Égypte), Ali Nuri Turkoglu (Turquie) et Marco Magua (Espagne). Selon Khaled Benaissa, cette diversité permet « un échange d'idées, d'expériences et de visions ». Le directeur de l'événement a également indiqué que 206 films ont été reçus, dont 23 retenus pour la compétition, soulignant la richesse et la diversité de cette édition. Parallèlement à la compétition, plusieurs longs-métrages algériens sont projetés, notamment « Souvenirs du spectateur » d'Abderrahim Alioui, « Zighoud » de Mounès Khammar, « La gare-Ain Lahdjar » de Lotfi Bouchouchi et « Hadda » d'Ahmed Riad. L'ouverture a été aussi marquée par un hommage au film « Kahla ou Beida » du regretté Abderrahmane Bouguermouh, ainsi que par la projection du long-métrage « Ahmed Bey » de Jamel Choorjeh. La manifestation se poursuivra jusqu'au 12 avril.

**A. B.**

DEMI-FINALES (MATCH ALLER) DE LA COUPE DE LA CAF

# L'USMA à 180 minutes d'une nouvelle finale !

*L'USM Alger accueille l'Olympique Club de Safi ce samedi au stade du 5 Juillet pour la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération CAF. Une affiche entre deux équipes aux profils différents, avec en jeu une place en finale continentale. Entre une USMA expérimentée et un Safi en pleine progression, cette confrontation s'annonce indécise.*

L'USM Alger aborde cette demi-finale avec son statut de référence récente dans la compétition. Vainqueur de la Coupe de la CAF en 2023, le club algérois s'appuie sur une expérience précieuse dans les matchs à élimination directe. Sur le plan continental, les Rouge et Noir ont réalisé une phase de groupes solide, terminant premiers avec 14 points (4 victoires, 2 nuls, 0 défaite), devant… leur adversaire du jour, l'Olympique Safi. En quart de finale, les Algérois ont dû s'employer pour éliminer Maniema Union. Battus 2-1 en RD Congo à l'aller, ils ont renversé la situation au retour avec une victoire 1-0 grâce à Brahim Benzaza, validant leur qualification grâce à la règle des buts à l'extérieur (2-2 cumulé). Ce parcours confirme une constante chez l'USMA : une équipe capable de gérer les moments difficiles et de faire la différence dans les matchs serrés. Les Algériens brillent particulièrement à domicile avec un bilan de 4 victoires et un nul en 5 matchs durant cette campagne de Coupe de la CAF. Le tout couplé à une belle solidité à la maison : 4 clean sheets en 5 matchs.

Cependant, la dynamique en championnat est plus contrastée. Après leur qualification pour le dernier carré de la Coupe de la CAF, les Algérois ont enchaîné trois défaites consécutives en Ligue 1 contre la JS Kabylie (0-1), le MC Alger dans le derby (1-0) puis Chlef (2-1). Cette série noire les a fait reculer à une indigne 11e place au classement, même si l'USMA compte jusqu'à 3 matchs en moins par rapport à certaines équipes dans un contexte de calendrier tronqué. Cette instabilité domestique contraste avec leur solidité continentale. En face, l'Olympique Safi s'impose comme l'équipe surprise de cette campagne en Coupe de la CAF. Pour sa première participation à ce niveau, le club marocain a terminé deuxième de son groupe avec 13 points, juste derrière l'USMA, avec un bilan très solide (4 victoires, 1 nul, 1 défaite). En quart de finale, Safi a frappé fort en éliminant ses compatriotes du Wydad Casablanca, un des cadors du continent, confirmant sa capacité à rivaliser avec les meilleures équipes africaines. Contrairement à l'USMA, Safi s'appuie davantage sur une dynamique collective et une progression constante, plutôt que sur une expérience historique à ce niveau. Après sa qualification face au WAC, Safi a enchaîné par un match nul contre Berkane (1-1) et une victoire 3-1 contre Yacoub El Mansour pour remonter un peu au classement mais sans sortir de la zone rouge pour autant. C'est tout le contraste de ce club qui vit une épopée africaine historique mais qui lutte pour sa survie dans l'élite marocaine.



Les confrontations directes cette saison donnent un léger avantage aux Algériens : avec une victoire 1-0 de l'USMA au Maroc et un match nul 0-0 à Alger. Safi n'a perdu qu'un seul de ses 6 déplacements cette saison en Coupe de la CAF pour 3 victoires et 2 nuls. Clairement, les hommes de Chokri Khatoui voyagent bien. Ces deux rencontres illustrent parfaitement la nature du duel : des matchs fermés, tactiques, avec peu d'occasions.

Côté USM Alger, Lamine N'Diaye a mis en place une préparation spécifique avec un stage fermé depuis le 6 avril pour aborder cette demi-finale dans les meilleures conditions. L'ossature de l'équipe repose sur des joueurs expérimentés comme Oussama Benbot dans les buts, ainsi que des éléments clés au milieu comme Zakaria Draoui et Islam Merili. Offensivement, plusieurs profils peuvent faire la différence, notamment Ahmed Khaldi ou encore Brahim Benzaza, décisif lors du quart de finale retour. L'USMA se distingue par une attaque répartie, sans dépendance à un seul buteur. L'USM Alger dispose d'un avantage en termes d'expérience et de gestion des matchs à enjeu, tandis que l'Olympique Safi s'appuie sur une dynamique positive et une grande discipline collective.

**COMPOSITION PROBABLE DE L'USM ALGER :**

Benbot ; Radouani, Dehiri, Malone, Chetti ; Draoui, Merili, Likonza ; Khaldi, Ghacha, Benzaza

LIGUE 1 MOBILIS

# Le MCA frappe fort, le MCO sur le podium

**COMME** attendu, le MC Alger et le MC Oran ont bien remporté leur match du début de la 26ème journée de la Ligue 1 Mobilis, disputés ce jeudi, face, respectivement, au MC El Bayadh (3-0) et au MB Rouissat (2-1). Au stade Ali La Pointe de Douèra (Alger), le Mouloudia d'Alger a frappé très fort en première mi-temps contre ses hôtes du MC El Bayadh en inscrivant pas moins de trois buts. Les trois buts ont été inscrits par Naidji (15'), Zunon (20') et Ferhat (40'). Avec cet écart au score, les joueurs de l'équipe lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis ont compris que le champion d'Algérie en titre, et leader de la Ligue 1, impose son jeu et son rythme, y compris contre une formation qui a vraiment du mal à bien se familiariser avec les clubs de l'élite et ce, sans minimiser la valeur intrinsèque de ses joueurs. Cette rencontre à sens unique a donc été logiquement gagnée par le Mouloudia d'Alger qui conforte sa position de leader, avec un total de 55 points, alors que le MC El Bayadh est dernier avec un total de 15 points seulement.

Par ailleurs, sur la pelouse du stade Miloud Hadefi d'Oran, le MCO local a eu beaucoup de difficultés à s'imposer en première mi-temps où les joueurs ont été très excités à domicile puisqu'on enregistre deux cartons jaunes pour les Rouge et Blanc. D'ailleurs, les gars d'El Hamri ont été surpris vers la fin de la première mi-temps par un but signé par les visiteurs de Rouissat, inscrit par Merzougui (44'). De retour des vestiaires, les Oranais ont été plus entreprenants et plus motivés que les gars de Rouissat. Les premiers, car devant faire le jeu pour remonter le but concédé avant de doubler la mise, alors que les visiteurs cherchaient à préserver le court score d'un but à zéro obtenu en première mi-temps. Les gars de Rouissat ont donc tenu jusqu'à la 50ème minute de jeu pour flancher sous la forte pression des locaux qui ont réussi à égaliser grâce à Belkhiter. Revigorés par l'égalisation en cette période, les Oranais ont saisi l'occasion pour presser les joueurs de Rouissat dans leur camp et arriver enfin à concrétiser pour la deuxième fois, par Aoudjane, sept minutes après leur premier but (57è). Puis, après un peu plus d'une demi-heure de rivalité sur le terrain entre les joueurs des deux équipes, la rencontre s'est terminée sur ce score étriqué de (2-1) au profit des joueurs du MC Oran. Suite à cette victoire, le MC Oran se retrouve à la 3ème place du podium avec un total de 42 point

Par ailleurs, il est important de noter que trois autres matchs de cette 26ème journée seront disputés ce vendredi, au moment où le grand derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad a été reporté, les deux formations étant engagées dans le dernier carré de la Coupe de la Confédération ce week-end.

# Le président Tebboune reçoit le président de la FIFA, Gianni Infantino

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accueilli ce jeudi Gianni Infantino, en marge de la visite officielle de ce dernier en Algérie. le président de la FIFA a entamé une visite de travail d'une journée sur le sol algérien.*



Une venue qui s'inscrit « dans une dynamique de coopération renforcée entre l'instance mondiale et la Fédération algérienne de football, avec un accent particulier sur les infrastructures et la formation des jeunes », souligne la Fédération algérienne de football. Arrivé dans la matinée à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, le patron du football mondial a été accueilli par le président de la FAF, Walid Sadi, avant d'entamer un programme chargé entre rencontres institutionnelles et déplacements de terrain. Le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, a salué, jeudi à Alger, le "talent footballistique" de l'Algérie et le rôle éminent du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le développement de cette discipline sportive. "One, two, three, viva l'Algérie. Je pense que c'est le slogan du moment", a-t-il lancé à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Au cours de cet entretien, M. Infantino a tenu à féliciter chaleureusement le président de la République pour la qualification de l'équipe nationale algérienne à la prochaine Coupe du monde.

"Un grand exploit", a-t-il souligné, avant d'ajouter : "On sent que cette équipe a quelque chose de spécial. Elle peut créer de grosses surprises et faire de très grands matchs", lors de la Coupe du monde 2026. Il a également révélé avoir invité personnellement le président de la République à assister à la phase finale du Mondial 2026. Le président de la FIFA a indiqué avoir échangé sur le développement structurel du football algérien. "Nous avons parlé du développement du football dans ce pays magnifique" où ses habitants "sont tous des passionnés de football". Il a également indiqué avoir évoqué la stratégie commune d'investissement dans les académies et le football scolaire, soulignant que l'éducation en football est "fondamentale" pour les jeunes. "Nous allons bientôt annoncer des initiatives conjointes entre la FIFA et l'Algérie pour aller dans cette direction", a-t-il assuré. Par ailleurs, Gianni Infantino a indiqué avoir abordé avec le président de la République le dossier des infrastructures, saluant le travail accompli par la Fédération algérienne de football (FAF) et les stades "exceptionnels" dont dispose l'Algérie.

# Le ministre des Sports inaugure le centre technique régional de Tlemcen

**LE MINISTRE** des Sports, Walid Sadi, a présidé, jeudi, l'inauguration du centre technique régional situé sur le plateau de Lalla Setti, dans la wilaya de Tlemcen, en compagnie du président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, ainsi que des autorités locales. Dans son allocution à cette occasion, M. Sadi a déclaré que "cette infrastructure incarne une vision concrète de l'orientation vers le développement du football et traduit une volonté claire de bâtir un environnement footballistique moderne. Elle reflète également la solidité du partenariat entre la Fédération algérienne de football et la FIFA, ainsi que ses retombées directes en matière de développement des infrastructures et d'élargissement de l'accès à la pratique du football".

Il a ajouté : "Nous avons fait de l'activation des partenariats un levier stratégique et considéré le programme de la FIFA comme un outil de structuration et de développement. Sur cette base, nous avons investi dans des projets qualitatifs qui ne se limitent pas au renforcement des infrastructures, mais s'étendent également à la modernisation des outils de gestion". Le ministre a également souligné que "grâce à ce programme, l'Algérie est devenue une référence à l'échelle continentale en matière d'utilisation de la technologie d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), dans le cadre d'un processus de développement que nous poursuivons avec détermination et ambition". Il a précisé que "la Fédération algérienne de football supervise un système d'envergure, gérant plus de 70.000 matchs par an à travers une infrastructure couvrant l'ensemble du territoire national, ce qui reflète la place du football en Algérie, non seulement comme activité sportive, mais aussi comme espace structuré et levier social".

M. Sadi a, en outre, indiqué que la Fédération algérienne de football "adopte des modes de gestion modernes fondés sur la gouvernance, la transparence et l'efficacité opérationnelle, en parfaite adéquation avec les standards de la FIFA, tout en bénéficiant du soutien continu du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers la réalisation d'infrastructures modernes répondant aux normes internationales, parallèlement à l'importance accordée à la formation, à la prise en charge des jeunes talents et au développement du sport scolaire en tant que vivier de talents et base d'un développement durable du football".

Il a estimé que "la durabilité de ce système commence à la base et que la coopération avec la FIFA s'inscrit de manière concrète et tangible. Nous sommes fiers que l'Algérie figure parmi les premiers pays africains à avoir concrétisé le projet "FIFA Arena", avec la réalisation de six terrains au sein d'établissements éducatifs, dans une démarche visant à rapprocher le football de l'environnement scolaire".

De son côté, le président de la FIFA, Gianni Infantino, a exprimé, dans une déclaration à la presse, sa satisfaction de se trouver en Algérie et d'avoir été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, saluant les échanges qu'ils ont eus et portant sur la jeunesse, l'investissement, les infrastructures sportives et les académies. Il a qualifié cette réalisation de "véritable joyau", ajoutant que "l'Algérie constitue un exemple à l'échelle mondiale, ayant démontré les efforts considérables consentis par les hautes autorités du pays en faveur de la jeunesse". Il a ajouté que ce type d'infrastructures techniques permettra l'émergence de jeunes talents à l'échelle internationale, ce qui encouragera son instance à investir davantage dans les écoles, les centres techniques et la construction de terrains de football à travers tout le pays A noter que le ministre des Sports a également procédé à l'inauguration d'un terrain de football au niveau du collège Inal-Sid Ahmed, dans le quartier de Bouhanak, commune de Mansourah.

Pour rappel, le centre technique régional de Tlemcen, réalisé en partenariat avec la FIFA dans le cadre de son programme "Forward Programme", s'étend sur une superficie de 38.125 mètres carrés. Il comprend 145 chambres réparties sur deux ailes, des terrains en gazon synthétique, hybride et naturel, une salle couverte de football (futsal), une salle de soins, une salle de musculation, une piscine, une salle de conférences, un bloc administratif, ainsi que d'autres infrastructures offrant des services d'hébergement et de restauration.

## COUPE DU MONDE 2026

### Trois arbitres Algériens retenus !

**LA FÉDÉRATION** internationale de football (FIFA) a retenu trois arbitres algériens pour officier à la Coupe du monde 2026 prévue du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Le trio arbitral algérien est composé du directeur de jeu Mustapha Ghorbal et de ses deux assistants Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Il a dirigé plusieurs compétitions internationales, dont la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux Etats Unis, ainsi que des matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et des compétitions africaines interclubs. Il a également officié lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025.

Quant à Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni, ils ont le statut d'arbitre international, respectivement depuis 2014 et 2017. La sélection de trois arbitres internationaux algériens pour le mondial des Amériques, confirme une nouvelle fois le statut de l'arbitrage algérien au plan international, porté par les performances remarquables de Ghorbal et de ses deux assistants lors des dernières éditions de la CAN et des compétitions interclubs de la CAF, ainsi que lors du mondial des clubs 2025. Outre les trois arbitres algériens, le continent africain sera représenté pas six autres directeurs de jeu et 9 arbitres assistants

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya : Blida
Daïra : Boufarik
Commune : Guerrouaou
N.I.F : 098469279175600

# Avis d'Attribution Provisoire

Conformément à la disposition de l'article N° 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public , Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05/2026 Insère sur Les quotidiens Nationaux : Akhbar elwatan et Le Jeune Indépendant du 16/03/2026 et le BOMOP, relatif au Projet:

- **Réalisation des Tribunes du stade communale Martyr Kritli Mukhtar** .

Qu'après l'évaluation et analyse des offres du 31/03/2026, le marché est attribué provisoiement à :

| Projet | Entreprise | NIF | Note technique | Montant de l'offre | Délais de réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Réalisation des Tribunes du stade communale Martyr Kritli Mukhtar | SNC LEULMI et CI TRAVAUX FORESTERS et DE CONSTRUCTION 03 Rue BIBI TAHAR OULED CHEBAL ALGER | 000116001499927 | 77 pts | 41.161.476.20 DA | Dix (10) mois | le moins disant |

Un délai de dix (10) jours est accordé à compter de la date de parution du présent avis pour d'éventuels recours. Conformément aux dispositions de l'article N° 82 du décret présidentiel ci-dessus.

Pour les autres soumissionnaires intéressés peuvent rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières à la disposition de l'article N° 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2616012362

---

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya : Blida
Daïra : Boufarik
Commune : Guerrouaou
N.I.F : 098469279175600

# Avis d'Attribution Provisoire

Conformément à la disposition de l'article N° 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public , Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale

N° 03/2026 Insère sur Les quotidiens Nationaux : المصدر et **Le Jeune Indépendant du 03/03/2026** et le BOMOP, relatif au Projet:

- **Rénovation Réseau D'assainissement Rue Frére Guennaz** .

Qu'après l'évaluation et analyse des offres du 29/03/2026, le marché est attribué provisoiement à :

| Projet | Entreprise | NIF | Note technique | Montant de l'offre | Délais de réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rénovation Réseau D'assainissement Rue Frére Guennaz | Sarl Rabti Construction centre bouinane – blida | 000409080489047 | 77 pts | 8.414.847.00 DA | soixante-quinze (75)jours | le moins disant |

Un délai de dix (10) jours est accordé à compter de la date de parution du présent avis pour d'éventuels recours. Conformément aux dispositions de l'article N° 82 du décret présidentiel ci-dessus.

Pour les autres soumissionnaires intéressés peuvent rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

à la disposition de l'article N° 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2616012402

---

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA DE TIPASA

## Mise En Demeure N° : 01

L'entreprise SARL HYDRAU BLIDA, demeurant à : Cité 206 logts, Bt 11 N°07 Ouled Yaich - Blida, titulaire du marché : **Réalisation d'un (01) Réservoir de capacité 2000 m3 à Sidi Amer avec système d'adduction et de distribution (Lot N° 06)**, titulaire de la convention relatif à **Réalisation d'un (01) Réservoir de capacité 2000 m3 à Sidi Amer avec système d'adduction et de distribution (Lot N° 06)**, d'un montant de : 182 253 617,00 DA en TTC, pour un délai de Dix Huit (18) mois.

- suite au marché N° : 25/2020 approuvé en date du 01/10/2020
- suite à l'ordre de de démarrage des travaux N°79/2020 en date du 04/10/2020
- suite à l'envoi N° 3303 en date du 21/07/2025 de la direction de l'Hydraulique pour levés les réserves sous cités.

**Est Mise En Demeure**

Pour un délai de 08 jours à compter de la date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et le BOMOP pour motifs suivants :

1. Remise en état des tranchées à l'intérieur de la station de traitement de Sidi-Amar et cela suite à l'affaissement de ces dernières.
2. Réparation de la fuite réapparue sur la conduite de refoulement DN 400 mm PEHD (Bras Menaceur).
3. Réalisation de la vidange sur la conduite au niveau du RV 625 Sidi Amar.
4. Remettre les plans de recollements suite aux articles (N°II-24 et III-23) des clauses techniques du marché.

De ce fait votre entreprise est mise en demeure de levés les réserves sus cités.

Faute de quoi, la direction de l'Hydraulique se verra dans l'obligation de constater l'abandon du projet, il sera procédé aux mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2616012485

---

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
DE LA WILAYA DE BEJAIA

N.I.F. : 097406019000243

## AVIS DE RECTIFICATIONDE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Monsieur le Directeur de l'Administration Locale (DAL) de la wilaya de Béjaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**Avis d'appel** l'**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 39/2025**, portant sur le projet « **Travaux de raccordement en gaz de ville au niveau des établissements scolaires»**,Publié dans les quotidiens**Le Jeune Indépendant** et **أخبار الصباح**en date du**20/11/2025,** et attribué provisoirement en date du **18/01/2026,** Parusur les quotidiens **Le Jeune Indépendant et أخبار الصباح**, de**la correction**de l'attribution provisoire du **lot n° 01 :Ecoles Primaires de DARGUINA (DARGUINA) et Ecoles Primaires d'AIT SMAIL (AIT SMAIL)**du projet attribué à l'entreprise pré qualifiée techniquement et moins disante financièrement à savoir l'E.E.P.S.C.C. ARFIEI Kheir (Ait Smail - Béjaïa) pour **un montant corrigé de 12.673.333,40 DA,** et la note et délai restent sans changement.

Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2616012529

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et de l'Enseignements Professionnels

E.N.E.F.E.P

11, rue Ali Haddad – Belouizdad – Alger

NIF : 410023000100062

## 2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,

## AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES, N° 81 / 2025 (relance)

L'E.N.E.F.E.P, lance un **2ème** Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, avec exigences minimales de capacités, après infructuosité partielle de l'AONO 81/2025, pour l'acquisition, au profit des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels, de huit (**08**) lots d'équipements technico-pédagogiques déclarés infructueux dans le 1er AONO, sous forme de douze (**12**) sections complètes et homogènes, des spécialités suivantes :

| N° Lot | Spécialité (lot) | Nombre de sections |
|---|---|---|
| 1 | Architecture d'Intérieur | 1 |
| 2 | Communication et Industries Graphiques, Option : Etude et Réalisation des Produits Imprimés | 1 |
| 5 | Géomètre Topographe | 1 |
| 6 | Installation des Equipements de Froid et Climatisation | 5 |
| 8 | Installation et Entretien des Appareils de Froid et Climatisation | 1 |
| 10 | Maquettiste en Bâtiment et Travaux Publics | 1 |
| 12 | Topographie | 1 |
| 13 | Voieries et Réseaux Divers | 1 |
| **Total** | | **12** |

NB. Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots séparément, selon les conditions minimales d'éligibilité suivantes :

1- ***Capacités financières*** :
Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins un (01) bilan positif, certifiés par le commissaire aux comptes ou un expert-comptable.

2- ***Capacités techniques*** :

- Pour un fabricant : attestation de fabricant, registre de commerce ;
- Pour un importateur : registre de commerce ;
- Pour un représentant : agrément, registre de commerce ;
- Pour un distributeur : lettre d'exclusivité, registre de commerce.

Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins un projet de même nature durant les dix (10) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016), justifié par au moins une (01) attestation de bonne exécution, délivrée par le client, mentionnant le montant, les dates de début d'exécution et de réception du marché considéré.

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins, au siège de l'Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (E.N.E.F.E.P) sis au 11, rue Ali Haddad, Belouizdad, Alger, dès la parution de l'Avis d'Appel d'Offres et ce, contre remise d'un récépissé de versement de la somme de six mille Dinars Algériens (6 000,00 DA) versée au compte n° 19836/49 de l'agent Comptable de l'E.N.E.F.E.P, ouvert auprès de la Trésorerie Principale sise au 02 et 04 avenue du 1er Novembre, Alger.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, **au plus tard**, à **12h00mn**, à compter de la première parution de l'Avis d'Appel d'Offres.

La séance d'ouverture des plis se fera le même jour, à **13h00mn**.

Si cette date correspond à un jour férié légal, l'ouverture des plis est reportée au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être accompagnées des pièces exigées dans l'article 16 du cahier des charges.

Les offres doivent être déposées au siège **de l'Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (E.N.E.F.E.P) sis au 11, rue Ali Haddad, Belouizdad, Alger - (Bibliothèque)**. Les offres doivent être placées dans trois plis distincts et doivent être séparées, fermées, cachetées et intégrées dans une seule enveloppe extérieure anonyme dûment fermée et ne portant que la mention suivante :

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 81 / 2025

Lot n° : .....

**SOUMISSION**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à trente (**30**) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, le BOMOP et la presse électronique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres soit trente (**30**) jours, augmenté de quatre-vingt (**90**) jours après la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2616012470

## République algérienne démocratique et populaire

**Wilaya d'Ouled - Djellal**
**Daira d'Ouled - Djellal**
**Commune d'Ouled - Djellal**
**N° :didentification fiscal de la commune :098407055073423**

## Avis d'attribution provisoire d'un Marché

Conformément à l article N°: 65 -2eme paragraphe du décret présidentiel N°:15/247 du: 16/09/2015,comportant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale annonce aux soumissionnaires à la appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:06/26 d'opération: **Réalisation d'un marché hebdomadaire-Section 01-.**

Inséré aux journaux nationaux :
-aldiyar/alhazaziria du: 10/03/2026.
- le Jeune Indépendant du : 10/03/2026.

D'après l évaluation des offres par la commission compétente le marché d'opération: **Réalisation d'un marché hebdomadaire-Section 01- .** à été attribué provisoirement comme suit :

| Désignation de l'entrepreneur | NIF de l'entrepreneur | Montant du Marché ( entte) (après correction) | Délais de Réalisation | Note obtenue | Observation |
|---|---|---|---|---|---|
| ZOUINE ABDERRAHIM ENTREPRISE DE BATIMENT TOUS CORPS D'ETAT Ouled-Djellal | 175070500645197 | 44.581.531,68da | (150) JOURS | 73 | Le moins - disant |

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures , offres technique et financière à se rapprocher au section d équipement de la commune, au plus tard trois (03) jours a compter de la première jour de la publication de l' attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur public ou à la presse (4 emme paragraphe de l' article 82 du décret ci-dessus ).

le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin officiel **des marches** de l'opérateu public ou à la presse . Si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un **jour** de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant ( **disposition** article 82 du décre ci-dessus).

Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2616012742

***REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE***

***WILAYA D'ORAN***
***DAIRA DE BIR EL DJIR***
***COMMUNE DE BIR EL DJIR***
N- 684/326

***AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE***
**NIF 41200200003101913101**

Conformément aux dispositions de l'article 65du décret présidentiel n°15/247 du 16 séptembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le Président de L'A.P.C de BIR EL DJIR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre de l'opération suivante :

**ETUDE ET SUIVI ET REALISATION DE 02 CANTINES CENTRALES**
**PHASE : REALISATION DE 02 CANTINES CENTRALES**
**Scindé en 02 lots**
**LOT N° 01 : A COTE DE L'ECOLE TALHI SLIMANE ( BELGAID )**
**Lot n° 02 : à cote de l'école BENCHAREF AHMED ( cosider).**

**-Publie dans les journaux nationaux ( الجزائر الجديدة) en date du 01/02/ 2026 (le jeune indépendant) du 01/02/2026.**

Après evaluation des plis selon les critères du cahier des charges l'opération à été attribué comme suit :

| Soumissionnaire retenue | | Note technique | MONTANT DA TTC | NIF | Critères de choix |
|---|---|---|---|---|---|
| LOT N° 02 | AYAD BACHIR | 62 | 27 953 873,50 | 18231010198623123100 | MOINS DISANT |
| LOT N° 01 | INFRUCTEUSITE DU PROJET | | | | Dépassement du l'enveloppe financiers pour tous les dossier proposes |

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus et disposition de l'article 56 de la loi N° 23-12 DU 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives au marché publics le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation. la déclaration d'infructuosite ou l'annulation de la procédure peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.
- Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l égal, la dite limite pur introduire un recours est prorogée au jour suivant ouvrable.
- Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière , à se rapprocher de nos services , au plus tard trois (03 ) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire , pour leur communiquer ces résultats , par écrit

Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2631006412

# Alerte Infostealer : 96 Go de mots de passe en libre-service



Une base de données massive de 149 millions d'identifiants uniques a été découverte en libre-accès sur le darknet, révélant l'ampleur industrielle du vol de données par "infostealers".

Le chercheur en cybersécurité Jeremiah Fowler a mis au jour une base de données non protégée contenant 149 millions d'identifiants et de mots de passe uniques.
Représentant 96 Go de données brutes, ce dépôt n'était ni chiffré, ni protégé par un mot de passe, illustrant un paradoxe ddu darkweb : "Cette découverte montre également que même les cybercriminels ne sont pas à l'abri des violations de données" écrit-il.
Le contenu de la fuite provient de logiciels malveillants de type "infostealer", conçus pour siphonner silencieusement les données des machines infectées. Contrairement à une fuite de données classique issue d'un seul service, ce réservoir regroupe des accès provenant de milliers de sources mondiales :
Réseaux sociaux (17M de comptes Facebook) - Plateformes de streaming (3,4M de comptes Netflix)
Services financiers (420 000 comptes Binance)
et, plus inquiétant, des accès institutionnels

### Anatomie d'une fuite massive : 96 Go de données dérobées en libre-service

La structure de la base de données révèle une organisation industrielle du vol de données. Les enregistrements incluaient non seulement les couples identifiant/mot de passe, mais aussi les URL de connexion précises et le "host_reversed path" (ex: com.example.user.machine).
Cette nomenclature permet aux attaquants d'indexer efficacement les victimes par source et par machine. "La base de données semblait stocker des logiciels malveillants de type enregistreur de frappe (keylogging) et 'infostealer'", précise Fowler, soulignant que le nombre d'enregistrements continuait de croître entre la découverte et la mise hors ligne du serveur. Pour les équipes IT, cette fuite rappelle les limites des stratégies de défense périmétriques. Si les gestionnaires de mots de passe restent un outil précieux contre le keylogging basique, ils ne peuvent rien face aux infostealers capables de capturer le contenu du presse-papier, de scraper la mémoire du navigateur ou d'intercepter les jetons de session (cookies).

### Risques entreprises et secteur public : au-delà du simple vol de mot de passe

L'analyse de l'échantillon par Jeremiah Fowler montre une menace directe pour la souveraineté et la sécurité des organisations. "Une préoccupation sérieuse était la présence d'identifiants associés à des domaines .gov de nombreux pays" explique t-il.
Ces accès, même s'ils ne mènent pas toujours à des systèmes critiques, constituent des points d'entrée idéaux pour des campagnes de spear-phishing ciblées ou des mouvements latéraux au sein des réseaux gouvernementaux.

### Analyse des risques : l'impact concret métier par métier

La volumétrie de la fuite (149 millions d'identifiants) ne doit pas masquer la précision des attaques qu'elle autorise. Pour les entreprises, le danger ne se limite pas à l'accès au compte, mais à l'exploitation des données connexes extraites par les infostealers.

### Pour le Responsable sécurité (RSSI) : le risque de Credential Stuffing

La présence des URL de connexion exactes permet aux attaquants de cibler les portails VPN, les accès SaaS (Salesforce, Microsoft 365) ou les consoles d'administration (WordPress identifié dans la fuite).
Le risque est l'automatisation : des scripts peuvent tester ces millions de combinaisons sur vos infrastructures critiques en quelques minutes. "Les criminels pourraient potentiellement automatiser des attaques de bourrage d'identifiants contre les comptes exposés", prévient le rapport de Fowler.

### Pour le DRH et le Juridique : risques d'extorsion et de réputation

L'exposition de comptes personnels (Dating, OnlyFans) utilisés avec des adresses ou sur des machines professionnelles ouvre la porte au chantage.
Dans un cadre pro, une compromission de ce type peut entraîner des risques de harcèlement ou d'extorsion visant des cadres dirigeants, impactant directement la marque employeur et la sérénité du climat social. La fuite révèle que des données peuvent ressurgir "des années après l'incident", créant une menace latente pour la vie privée des collaborateurs.

### Pour le Responsable support et utilisateurs : l'échec des procédures de reset

C'est ici que le bât blesse pour les équipes opérationnelles. Si un poste est infecté par un malware persistant, la procédure standard (demander à l'utilisateur de changer son mot de passe) devient contre-productive.
"Si l'appareil est infecté par un logiciel malveillant, le simple fait de changer les mots de passe ne sert à rien, car le nouveau mot de passe sera également capturé" note l'auteur de la note.
Le métier de support doit donc évoluer vers une isolation systématique du hardware avant toute action sur l'identité numérique.

### Pour le DSI et la gouvernance : compromission du secteur public (.gov)

La présence importante de domaines gouvernementaux dans la base est un signal d'alarme.
Au-delà du vol d'identité, ces accès servent de "point d'entrée dans les réseaux gouvernementaux".
Pour un DSI du secteur public, cela implique une révision urgente de la confiance accordée aux terminaux non managés qui se connectent aux ressources critiques.

### MFA et EDR de toute urgence

Face à cette infrastructure malveillante restée active près d'un mois après le premier signalement, la recommandation pour les DSI est claire.
Au-delà du MFA (authentification multi-facteur), qui reste indispensable, l'accent doit être mis sur l'EDR (Endpoint Detection and Response) et la surveillance des fuites de comptes sur le Dark Web.
La remédiation d'un compte compromis par infostealer ne commence pas par un reset de mot de passe, mais par l'assainissement complet du poste de travail pour rompre le cycle de capture des données.

## Meta suspend ses IA pour mineurs : un repli stratégique face aux risques juridiques

**CE RETRAIT** stratégique vise à limiter l'exposition juridique du groupe tout en déployant de nouveaux outils de contrôle parental et de détection d'âge automatisés.
Meta suspend l'accès des adolescents à ses personnages d'IA sur Instagram, WhatsApp et Messenger. Cette décision, confirmée par Reuters, intervient alors que la pression des régulateurs sur la sécurité des mineurs s'intensifie.

Le groupe de Menlo Park a annoncé une mise hors ligne effective "dans les prochaines semaines".
Ce retrait temporaire vise à limiter les risques de conformité tout en préparant une infrastructure de modération plus robuste.

### IA et détection d'âge : Meta durcit ses contrôles

Pour appliquer cette restriction, Meta utilise sa technologie de prédiction de l'âge.
Ce système cible les utilisateurs déclarant être majeurs mais identifiés comme mineurs par les algorithmes de comportement. Cette mesure de précaution s'inscrit dans un contexte judiciaire tendu. Meta, TikTok et YouTube font face à des poursuites aux Etats-Unis concernant la santé mentale des jeunes. Roblox déploie actuellement une technologie similaire pour surveiller ses environnements de chat.

### Vers une classification PG-13 des chatbots

Le pivot de Meta illustre la complexité de la gouvernance des IA conversationnelles.
La firme prévoit une réintroduction progressive sous une structure de contrôle rigide, calquée sur le système de classification cinématographique PG-13.

# OpenAI vient de dévoiler son meilleur modèle, et vous ne pourrez pas l'utiliser avec ChatGPT

*La firme de Sam Altman lance sa nouvelle famille de modèles GPT-4.1, surpassant GPT-4o dans presque tous les domaines avec une fenêtre contextuelle d'un million de tokens. Ironiquement, ces modèles optimisés pour le code ne seront pas accessibles via ChatGPT mais uniquement via l'API d'OpenAI.*




OpenAI vient d'annoncer trois nouveaux modèles : GPT-4.1, GPT-4.1 mini et GPT-4.1 nano. Cette nouvelle gamme arrive dans un contexte hautement compétitif, alors que Google vient de présenter Gemini 2.5 Pro, DeepSeek a impressionné avec son modèle V3-0324, et qu'Anthropic poursuit sa montée en puissance avec Claude 3.7 et Claude Code.

### Un modèle surpuissant exclusivement dédié aux développeurs

Le nouveau modèle GPT-4.1 excelle particulièrement dans le domaine du codage, avec une amélioration de 21% par rapport à GPT-4o et 27% par rapport à GPT-4.5 sur les benchmarks de programmation. Ces performances restent toutefois légèrement en-deçà des scores rapportés par Google pour Gemini 2.5 Pro (63,8%) et par Anthropic pour Claude 3.7 Sonnet (62,3%) sur le même benchmark SWE-bench Verified.

Les entreprises ayant eu accès aux modèles en avant-première témoignent de gains substantiels. Thomson Reuters a observé une hausse de 17% de précision pour les revues multi-documents avec son assistant CoCounsel, tandis que Carlyle a noté une amélioration de 50% dans l'extraction de données financières complexes.

Le PDG de Windsurf (un IDE augmenté à l'IA), a partagé des résultats impressionnants : GPT-4.1 réduit de 40% les lectures de fichiers inutiles par rapport aux modèles concurrents et modifie 70% moins souvent les fichiers non concernés. Une précision qui rappelle les avancées récentes d'Anthropic avec Claude Code, son agent IA spécialisé dans la génération de code.

### Un million de tokens : pourquoi c'est crucial

L'avancée la plus significative de GPT-4.1 réside dans sa capacité à traiter jusqu'à un million de tokens en une seule requête. Pour mettre cette prouesse en perspective, cela équivaut à huit fois la capacité de GPT-4o (128 000 tokens) ou encore huit copies complètes du code source de React. Cette capacité transforme radicalement l'utilisation des modèles de langage dans des contextes professionnels.

Les développeurs peuvent désormais analyser des bases de code entières en une seule fois, tandis que les juristes peuvent traiter simultanément de multiples documents complexes avec leurs interrelations. OpenAI a spécifiquement entraîné ces modèles pour maintenir leur fiabilité sur l'ensemble de cette fenêtre contextuelle élargie.

Dans une démonstration, le modèle a pu identifier avec précision une entrée inhabituelle enfouie dans un journal serveur NASA de 15 000 tokens datant de 1995. Cette amélioration répond directement à la récente annonce de Google dont Gemini 2.5 Pro propose également une fenêtre d'un million de tokens.

Cette course à l'expansion contextuelle contraste avec l'approche de DeepSeek qui, malgré son architecture MoE (Mixture of Experts) innovante, dispose d'une capacité de contexte plus limitée.

La décision de ne pas intégrer GPT-4.1 à ChatGPT marque un tournant chez OpenAI, habitué à proposer ses nouveautés en exclusivité sur son service avant de le proposer aux développeurs.

Cette orientation rappelle la stratégie d'Anthropic qui délaisse son interface publique Claude au profit d'intégrations dans des applications tierces.

Pour les utilisateurs, cela signifie qu'il faudra passer par des services tiers exploitant l'API GPT-4.1 pour bénéficier de ces avancées. Ces services incluent les assistants de codage comme Cursor ou Windsurf, mais aussi des moteurs de recherche comme Perplexity qui s'appuient déjà sur les modèles d'OpenAI.

## Le renouveau du cloud privé : pourquoi Kubernetes et la technologie cloud-native sont essentiels à l'ère de l'IA



**LE SALON** a fêté ses 10 ans l'année dernière. Et, d'après mon expérience, c'est à ce moment-là que les conférences vieillissent. De plus, l'effet de l'IA sur le développement d'applications a fait couler beaucoup d'encre et, bien que la KubeCon ne soit pas directement consacrée au développement, elle se concentre en grande partie sur les applications et les services.

Mais j'avais tort. En fait, la KubeCon 2025 à Londres était pleine à craquer, avec plus de 12 000 participants. Et bonne chance pour assister à l'une des conférences, même avec un peu de retard, car toutes les places de la salle principale et des balcons étaient occupées.

Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA

Qu'est-ce qui explique cet enthousiasme pour l'infrastructure et la technologie "cloud" ? L'une des clés du succès réside peut-être dans le fait que Kubernetes et d'autres technologies cloud native s'avèrent assez résistantes à l'IA, en particulier par rapport au codage d'applications ordinaires.

En outre, le rythme rapide des changements dans le domaine du cloud natif peut être difficile à suivre, même pour les modèles récents. Et toute personne utilisant l'IA construira probablement des systèmes très obsolètes très rapidement.

En plus de ces préoccupations, Kubernetes et les technologies cloud-natives sont essentielles pour exécuter et construire des charges de travail d'IA. Notez que OpenAI construisait ses systèmes sur Kubernetes dès 2016.

### Automatisation, analyse et cloud privé

La plupart des discussions autour de l'IA se sont concentrées sur des domaines clés tels que l'automatisation et l'analyse.

Une autre tendance intéressante est le retour du cloud privé. Un grand fournisseur de technologie m'a dit il y a quelques années qu'il ne mentionnait même plus le cloud privé à ses clients, la plupart de ses messages étant axés sur le cloud hybride.

Cependant, lors de nombreuses réunions et démonstrations à la KubeCon de Londres, les discussions autour du cloud privé étaient au premier plan. Deux tendances majeures sont à l'origine de cette résurgence.

### La montée en puissance de l'IA favorise le cloud privé

La première, comme pour beaucoup de choses dans la technologie, est la montée en puissance de l'IA. De nombreuses entreprises s'efforcent de créer de petits modèles de langage ou de procéder à des inférences internes pour utiliser leurs données dans le cadre de l'IA.

Lorsque les entreprises adoptent cette approche, elles réalisent rapidement qu'elles doivent protéger et sécuriser ces données privées vitales. Et cela nécessite d'éviter le cloud public et de construire des infrastructures d'IA en cloud privé.

L'importance de la souveraineté numérique favorise le cloud privé

L'autre grande tendance à l'origine du retour du cloud privé est l'importance de la souveraineté numérique. Avec l'incertitude mondiale sur tous les fronts, et de nombreuses entreprises préoccupées par qui pourrait demander l'accès à leurs données dans les nuages du monde entier, j'ai entendu de nombreux fournisseurs et entreprises qui cherchent à déployer des infrastructures de cloud privé pour assurer l'intégrité des données et garder leurs informations protégées.

Cette tendance montre l'importance croissante du cloud. Alors qu'au départ, le cloud privé était principalement un moyen d'apporter des contrôles basés sur le cloud à des systèmes sur site, il offre désormais aux entreprises toute l'agilité et la flexibilité du cloud avec un contrôle et une sécurité bien plus importants.

Alors que les entreprises cherchent à moderniser leur infrastructure, à protéger leurs données et à exploiter des technologies telles que l'IA, Kubernetes et les technologies cloud-natives resteront très probablement au premier plan.

## Comment fonctionne un embrayage ?



**LES PROPRIÉTAIRES** de véhicules à boîte de vitesses manuelle connaissent très bien l'embrayage lors de leurs trajets. Il s'avère que même les automobiles à transmission automatique ont également un embrayage, souvent intégré au convertisseur de couple. Le fait est que la majorité des dispositifs mécaniques actuels ont un mécanisme d'embrayage. Des perceuses sans fil aux scies à chaîne et même certains des yo-yos avec lesquels vos enfants adorent jouer. Tous ont une forme d'embrayage. Mais généralement, vous n'accordez pas autant d'importance au fonctionnement d'un tel composant. Ce n'est que lorsque vous rencontrez des problèmes que vous commencez à chercher le prix du changement de votre embrayage et à penser à ce que fait réellement ce composant souvent mal compris.

### Qu'est-ce qu'un embrayage ?

Imaginons un dispositif de type yo-yo comportant deux disques aux extrémités opposées d'une tige. Les disques sont reliés à des arbres, l'un étant une poulie ou un moteur, l'autre étant connecté à un autre appareil. Techniquement, ces disques et leurs arbres correspondants tournent. L'embrayage permet à ces deux systèmes de tourner ensemble en les verrouillant ensemble. Ainsi, lorsque l'un des disques ou des arbres tourne, l'autre arbre du disque opposé tourne également.

L'embrayage verrouille ces deux composants ensemble pour que leurs mouvements soient synchronisés l'un avec l'autre.

Dans certains cas, vous voudrez peut-être que l'un de ces disques ou arbres cesse de tourner sans que l'autre disque et l'arbre cessent également de tourner. L'embrayage désengagera le verrou de sorte que l'énergie de rotation provenant d'un arbre ne soit pas transmise à l'autre. D'une certaine manière, l'un des arbres cesse de tourner tandis que l'autre continue à le faire.

### Qu'en est-il du fonctionnement de l'embrayage ?

C'est pratiquement ce qui se passe avec le système d'embrayage de votre voiture. L'un des côtés de l'embrayage est relié au moteur via le vilebrequin qui tourne au fur et à mesure que de l'énergie est produite par le mouvement de haut en bas des pistons à l'intérieur des cylindres. De l'autre côté de l'embrayage se trouve un arbre qui le relie à la boîte de vitesses, qui transmet à son tour l'énergie de rotation du moteur aux roues. De la même manière, l'embrayage manuel essaiera également de désengager le composant verrouillé de manière à ce que le moteur tourne encore, sans qu'aucune énergie de rotation ne soit transmise à la boîte de vitesses et aux roues. Pouvez-vous imaginer s'il n'y a pas d'embrayage dans votre voiture ? Vous serez perpétuellement en mouvement. Dès que votre moteur commence à produire de l'énergie, il commence à tourner le vilebrequin et à transmettre l'énergie de rotation aux roues via la transmission. Alors, que fait un embrayage ?

En termes très simples, un embrayage transmet la puissance de rotation générée par le moteur à la boîte de vitesses. Cela permet également à cette puissance de rotation d'être interrompue, en particulier lors du changement des vitesses.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

# Une famille a dérivé pendant une semaine dans le Pacifique après une panne du moteur de son bateau



*• RECHERCHES•*
*Une famille de trois personnes dérivant au milieu de l'océan Pacifique depuis sept jours a été secourue ce lundi, évacuée par hélicoptère, et a pu retrouver ses proches sur la terre ferme*

**P**ortée disparue depuis une semaine, une famille de trois personnes a été retrouvée par les gardes-côtes américains ce lundi. Leur embarcation dérivait au milieu de l'océan Pacifique, alors qu'ils devaient au départ effectuer une traversée entre Fananu et Murillo deux îles de l'État de Chuuk, en Micronésie, détaille CBS News. Les deux hommes et la femme secourus avaient pour cela embarqué sur leur bateau de 7 mètres de long le 30 mars dernier. Une panne de moteur a cependant rendu la navigation contrôlée impossible. Les proches des disparus avaient fini par donner l'alerte en constatant le retard dans l'arrivée à bon port de la famille. D'importantes opérations de recherche ont été organisées dans une zone particulièrement étendue.

Des conditions difficiles

Le repérage a eu lieu dans des conditions dantesques, des vagues atteignaient près de 3 mètres, comme le rapportent les gardes-côtes américains, dont le navire USCGC Midgett a été engagé dans la mission de repérage des navigateurs égarés. En pleine nuit, « nos veilleurs sur la passerelle ont aperçu le petit skiff sous une mer agitée juste après minuit », a raconté le commandant du bateau.

Les trois rescapés ont finalement pu être évacués par hélicoptère vers l'île de Weno où ils ont retrouvé leurs proches. Jennifer Johnson, ambassadrice des Etats-Unis aux États fédérés de Micronésie, a qualifié l'opération de recherche et de secours de « rapide et courageuse » et a estimé qu'elle était un signe de « professionnalisme » et d'« humanité ».

## Artémis 2 : Après dix jours de mission lunaire, les astronautes doivent atterrir sur Terre ces prochaines heures



**DANS** la nuit de ce vendredi à samedi, l'équipage d'Artemis 2 devrait rentrer sur Terre, après dix jours de mission autour de la Lune C'est l'heure du retour. Après un vol autour de la Lune riche en moments forts et en symboles, les quatre astronautes de la mission Artémis

II doivent retraverser l'atmosphère terrestre et amerrir vendredi soir au large de la Californie, un dernier moment de vérité pour la Nasa. « Nous pourrons commencer à nous réjouir quand l'équipage sera en sécurité à bord du navire chargé de le repêcher, a insisté jeudi Amit Kshatriya, administrateur adjoint de la Nasa, lors d'une conférence de presse. C'est vraiment à ce moment-là que nous pourrons laisser les émotions prendre le dessus et commencer à parler de succès. »

Après s'être aventurés à plus de 406.000 km de nous, soit plus loin que quiconque avant eux, la capsule Orion transportant les Américains Christina Koch, Victor Glover et Reid Wiseman et le Canadien Jeremy Hansen doit se poser au large de San Diego vers 17h07 locales (02h07 samedi heure française). L'amerrissage doit parachever cette mission de dix jours qui s'est déroulée jusqu'ici avec une exécution parfaite. Un retour sain et sauf fournirait à la Nasa le soulagement d'avoir réussi à renvoyer des astronautes loin dans l'Espace, pour la première fois depuis la fin du programme Apollo en 1972, après des années de retard et de doutes.

### La question du bouclier thermique

Cette réussite nécessite que le bouclier thermique d'Orion résiste aux 2.700 °C générés par le frottement avec l'atmosphère au moment du retour. « Traverser l'atmosphère telle une boule de feu » constituera une expérience « marquante », relevait le pilote Victor Glover plus tôt cette semaine, confiant appréhender ce moment depuis sa sélection dans l'équipage en 2023.

Si cette étape est toujours délicate pour les astronautes qui rentrent de la Station spatiale internationale, les inquiétudes sont renforcées cette fois par le fait qu'il s'agit du premier vol habité d'Orion, et qu'un problème a été détecté lors d'un test à vide en 2022.

## Un livreur de pizzas reçoit plus de 100.000 $ de dons après avoir acheté des sodas manquants de sa poche



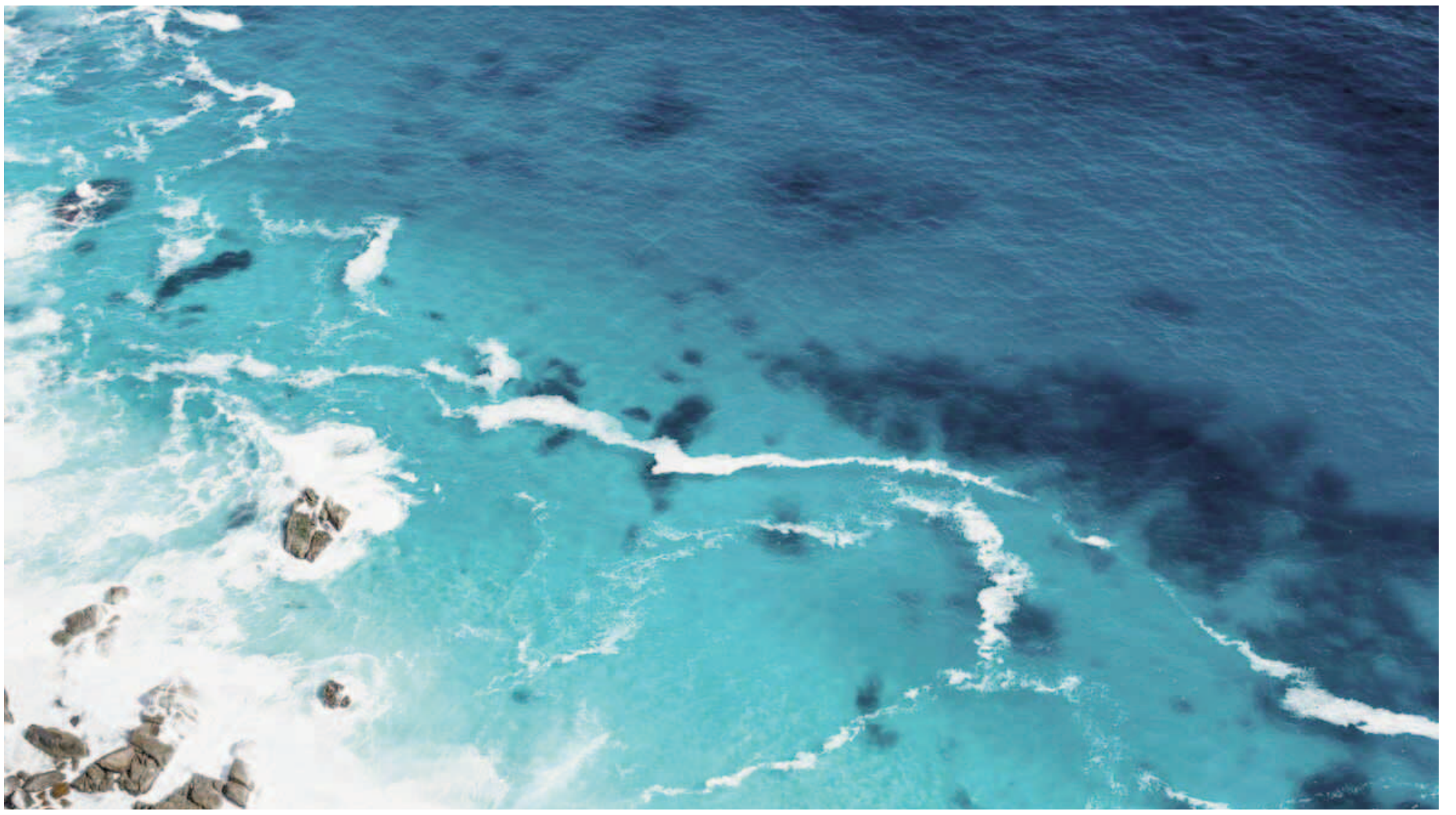
Dan Simpson, livreur de pizzas de 68 ans, ne s'attendait pas à recevoir plus de 100.000 $ après une simple livraison. Le 27 mars, ce père de famille part livrer une commande chez Brian et Katey Ann Wilson à Boise, dans l'Idaho. Le couple avait commandé des pizzas et du Coca Light chez Domino's, mais l'enseigne n'avait plus ces boissons en stock. Dan les prévient par téléphone, mais il est déjà en route quand ils rappellent pour changer leur commande.

### Un détour qui change tout

Arrivé chez les clients, Dan sort de sa voiture avec les pizzas… et les Coca Light ! Ce livreur expérimenté, employé depuis 14 ans chez Domino's et au département de l'agriculture de l'Idaho, a fait un détour par un supermarché pour acheter les sodas manquants. « Ça m'a pris environ trois minutes », explique-t-il simplement. Touchés par ce geste, les Wilson lui donnent 50 $ de pourboire et partagent la vidéo sur TikTok. L'histoire émeut les internautes, qui découvrent que Dan approche de la retraite. Une cagnotte est rapidement créée et dépasse aujourd'hui les 100.000 $. « J'ai toujours essayé d'être un gars assez gentil et d'aider les gens », confie Dan, encore surpris par cette générosité inattendue qui va transformer ses vieux jours.

# Première "COP Océans" en 2027: les Nations Unies franchissent un nouveau cap pour la protection des océans

La première "COP Océans" se tiendra au début de l'année 2027, un an après l'entrée en vigueur du traité historique des Nations Unies sur la protection de la haute mer. Surpêche, exploitation, pollution...de nombreux défis attendent désormais les États membres pour la conservation des océans.



La première réunion formelle (COP1) des États ayant ratifié le traité historique pour protéger la haute mer aura lieu du 11 au 22 janvier 2027, a annoncé lundi le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

Après consultations avec les États membres, la commission préparatoire à la mise en œuvre de ce traité, officiellement entré en vigueur au début de l'année, avait proposé de tenir cette réunion inaugurale au siège de l'ONU à New York à ces dates, qui devaient être confirmées par le secrétaire général de l'ONU.

À l'issue de la dernière réunion préparatoire la semaine dernière à New York, l'Alliance pour la haute mer a salué les "progrès" réalisés pour préparer le terrain de la COP1.

Mais le travail pour transformer le texte du traité "en quelque chose qui peut permettre des changements dans l'eau est loin d'être terminé", a commenté Rebecca Hubbard, directrice de cette coalition d'ONG, évoquant notamment les inquiétudes liées aux relations avec d'autres organisations liées à la haute mer, notamment les organisations régionales de pêche.

Greenpeace a accusé de son côté l'industrie de la pêche de faire pression pour mettre en place des procédures qui retarderaient la création des aires marines protégées en haute mer, outil clé du traité.

"L'océan nous appartient à tous, mais aujourd'hui, il est pris au piège dans les filets et les hameçons de l'industrie de la pêche", a affirmé Megan Randdles, cheffe de délégation de l'ONG lors des discussions.

## Seulement 1% de la haute mer est actuellement protégée

Après des années d'attente pour les défenseurs des océans, le traité, désormais ratifié par 87 pays et signé par 144, est entré en vigueur, sur le papier, fin janvier.

Mais la plupart des instruments qu'il prévoit auront besoin de décisions spécifiques des COP successives pour prendre vie, en particulier les futures aires marines protégées.

Alors que les écosystèmes marins sont menacés par le changement climatique, les pollutions et la surpêche, la science a prouvé l'importance de protéger tout entiers ces océans foisonnant d'une biodiversité souvent microscopique, qui fournissent la moitié de l'oxygène que nous respirons, qui limitent le réchauffement en absorbant une partie importante du CO2 émis par les activités humaines.

La haute mer commence là où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, à un maximum de 200 milles nautiques (370 kilomètres) des côtes et n'est sous la juridiction d'aucun État.

Aujourd'hui, environ 1% seulement de la haute mer, qui représente près de la moitié de la planète et 60% des océans, fait l'objet de mesures de conservation.

## La réduction de la pollution atmosphérique en Chine a un impact inattendu sur l'Arctique

**DES CHERCHEURS** ont récemment découvert que la forte réduction de la pollution atmosphérique en Chine a non seulement limité les tempêtes alimentées par les aérosols, mais aussi ralenti la fonte de la banquise. Cependant, ce même phénomène semble avoir, paradoxalement, accéléré le réchauffement climatique.

n problème résolu, et un autre surgit aussitôt. "Le peuple chinois a souffert d'une mauvaise qualité de l'air pendant des décennies", a récemment expliqué Bjørn Samset, chercheur principal au Centre international de recherche sur le climat en Norvège, au média Live Science. Une pollution qui, selon lui, a "temporairement ralenti le réchauffement climatique" et "nous a donné un peu plus de temps pour nous adapter à un climat plus chaud". Depuis dix ans, la Chine a toutefois fait des efforts considérables pour faire baisser sa pollution atmosphérique. Cela a permis de diminuer les tempêtes alimentées par les aérosols et, par conséquent, de réduire la fonte des glaces de mer. Cependant, les mesures prises par la Chine ont eu des répercussions sur d'autres régions du globe, et notamment dans l'Arctique.

### Une nette réduction de la pollution atmosphérique en Chine



Confrontée à une pollution atmosphérique préoccupante, la Chine a lancé en 2013 un ambitieux programme de dépollution. Cette initiative est devenue l'une des interventions environnementales les plus efficaces de l'histoire, réduisant en une décennie les émissions d'aérosols de sulfate du pays d'environ 75 %.

Mais les aérosols contribuent aussi au refroidissement de la planète en renvoyant le rayonnement solaire dans l'espace et en rendant les nuages plus brillants. Leur disparition a ainsi fait disparaître ces effets de refroidissement, révélant des décennies de réchauffement climatique masqué par les gaz à effet de serre.

Ce constat avait déjà été évoqué dans une étude publiée en 2025 par Bjørn Samset, qui expliquait que la réduction des aérosols en Asie de l'Est avait sensiblement accéléré le réchauffement climatique. "Le réchauffement climatique, plus persistant et susceptible de se manifester en toutes saisons, sera probablement le facteur prédominant, tandis que les modifications de la trajectoire des tempêtes sont sans doute plus ponctuelles", a déclaré Dan Westervelt, climatologue à l'Observatoire de la Terre Lamont-Doherty de l'Université Columbia à Live Science.Les aérosols ont une influence particulièrement importante sur le climat terrestre

Selon Dan Westervelt, l'étude indique que les aérosols exercent une influence plus importante et plus complexe sur le climat terrestre qu'on ne le pensait. "La rapidité de la réduction des aérosols en Asie de l'Est est sous-estimée", a-t-il souligné.

Il a ensuite conclu : "La diminution des émissions qui a pris trois décennies en Amérique du Nord et en Europe ne prend qu'une décennie en Asie de l'Est. L'impact de ce phénomène sur les cyclones et le réchauffement arctique sera très intéressant à étudier et crucial pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci".






www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**



*© 1990-2026*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

*Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.*

BIEN-ÊTRE



# Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

### Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

### Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

### Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

### Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée...) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

### Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

### Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

### Traitement

#### Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Mascara
Daïra de Tighennif
Commune de Tighennif

# Avis d'attribution Provisoire

Conformément à la disposition de l'article 65 alinéas 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, la commune de **Tighennif** informe l'ensemble des Soumissionnaires que le projet objet **d'appel d'offres Ouverte Avec exigence des Capacités Minimales N° : 04/2026** Parus, dans :

Les quotidiens nationaux :

**"منبر الفراء" en date du : 04/03/2026 - "Le Jeune Infépendant" en date du : 04/03/2026**

Et les Journaux Electroniques :

**"TSA" en date du : 14/03/2026 - "INTERLIGNES" en date du : 15/03/2026**

**Projet :**

**Entretien d'un Chemin Communal n°01 Bis au Douar Ouled el Khamsa sur une Distance de 5.1 Km (Les Sections Dégradés)**

a été attribué provisoirement comme suit :

| Entreprise Attributaire Provisoirement | Montant Global en T.T.C (en DA) | Note Tech /100 | Délai de Réalisation | OBS |
|---|---|---|---|---|
| EPE – SPA – ETGR – Mascara NIF : 099929066224581 | 55.189.225,00 DA | 74 Pts | Cent Vingt (120) Jours | Moins-disant |

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission Communale des marchés publics, dans un délai de **Dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis dans les Quotidiens nationaux et BOMOP.

**Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2631006378**




**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA DE MASCARA**
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**PROGRAMME : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES EXERCICE 2026-(W.MASCARA)**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national national ouvert avec exigence de capacités minimales paru au quotidien « الإخبارية » et « **Le jeune Indépendant** » le **07/03/2026**, dans le cadre de **l'entretien des Routes nationales exercice 2026 (W.MASCARA), pour le ;**

**FOURNITURE DE VOIRIE**

**LOT N°01 :** EQUIPEMENT DE LA SIGNALISATION

A-: SIGNALISATION VERTICALE

B- SIGNALISATION HORIZONTALE

C- GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

**LOT N°02 :** FOURNITURE DE MATÉRIAUX

**LOT N°03 :** FOURNITURE D'OUTILLAGE

**LOT N°04 :** FOURNITURE ET LIVRAISON D'ÉMULSION 65% AVEC FUTS

**LOT N°05 :** ACQUISITION DE MOYENS

- **PRESTATIONS DE LOCATION**

**LOT N°06 :** LOCATION EXTERNE

**-FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE 606,70 KM DE SIGNALISATION HORIZONTALE SUR RN (LOT N°07- LOT N°08- LOT N°09)**

**-FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE**

**LOT N°10 :** Fourniture et pose de POTENCES sur : RN17 AU PK 039+800-RN04 AU PK 391+000-RN04 AU PK 370+300-RN04-AU PK 355+100-RN07 AU PK 031+000-RN91 AU PK 038+200-RN91 AU PK 038+400-RN91 AU PK 042+800-RN91-PK 042+700.

**FOURNITURE ET POSE DE LA GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ**

**LOT N°11 :** FOURNITURE ET POSE DE LA GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ MÉTALLIQUE 5,5 KM SUR RN17A DU PK 55+000 AU PK 30+000-RN06 DU PK 04+000 AU PK 14+000-RN13 DU PK 47+000 AU PK 49+500

**3/ENTRETIEN PERIODIQUE (TRAVAUX A L'ENTREPRISE)**

- **TRAVAUX SUR CHAUSSEE ET DEPENDANCES**

**LOT N°12 :** ENTRETIEN DE LA RN 17 ENTRE L'INTERSECTION DE LA RN04/RN17 ET LIMITE DE WILAYA DE SIDI BEL-ABBES DU PK 40+000 AU PK 91+400 SUR UN LINÉAIRE DE 20 KM (SECTION DÉGRADÉE)

- **TRAVAUX SUR OA**

**LOT N°13 :** ENTRETIEN DE L'OUVRAGE D'ART SUR RN04 AU PK370+185 (OUED HABRA)

Qu'à l'issue du jugement des offres techniques et financières, le marché est attribué à titre provisoire à l'entreprise affichée dans le tableau ci-dessous :

| Enterprise | N° du lot attribué | Note technique | Montant proposé après vérification | Délai proposé en Mois | Numéro d'identification fiscale (NIF) | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | l'attributaire provisoire du marché | le service contractant |
| SARL SPSRS/ALGER | 01 | 100 | 34 740 443,50 | 40 Jours | 099916000756214 | 408015000029011 |
| ETS BEKKARI KARIMA/ SIDI BEL-ABBES | 02 | 80 | 3 935 925,00 | 02 Jours | 264450100084489022 90 | |
| TOUIL AMINA/MASCARA | 03 | 80 | 4 547 200,00 | 01 Jour | 28027010056913400000 | |
| KACHOUR AOUDA-EP : BOUTRICHE /CHLEF | 04 | 100 | 11 900 000,00 | 05 Jours | 279441100095178000 00 | |
| MEDJAHRI CHAHRAZED /MASCARA | 05 | 90 | 5 203 000,00 | 01 Jour | 28429010040114600000 | |
| ETPBPH-TCE BOUMAZA SID AHMED/MASCARA | 06 | 100 | 9 484 300,00 | 90 Jours | 1802901018 28138 | |
| SNTTS BOURAHLA/MOSTAGANEM | 07 | 55 | 24 376 776.34 | 02 Mois | 18527010358319100000 | |
| SARL EERTPBH IDAHMANANE AMIROUCHE/BOUIRA | 08 | 80 | 24 111 330,18 | 30 Jours | 002410028533915 | |
| BORNI OKBA/BISKRA | 09 | / | 2 774 782,50 | 07 Jours | 198707010003250 | |
| SARL SPSRS/ALGER | 10 | 55 | 11 734 411,50 | 40 Jours | 099916000756214 | |
| | 11 | 55 | 38 222 800,50 | 40 Jours | | |
| SARL AGREMAS/MASCARA | 12 | 70.17 | 301 177 100,00 | 04 Mois | 000129066249180 | |
| SARL AIC/AIN DEFLA | 13 | 71.67 | 123 057 900,00 | 08 Mois | 000144076341578 | |

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent déposer un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale conformément à l'article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les autres soumissionnaires sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

**Le Jeune Indépendant du 11/04/2026 / ANEP 2631006388**













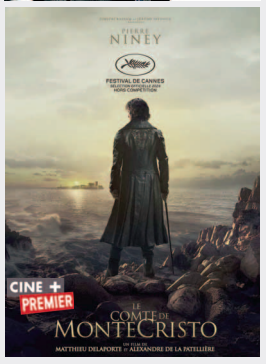






JEUNE INDEPENDANT










# télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**20h55** Divertissement - France 2026 — TF1
**The Voice, la plus belle voix Saison 15**

**21h00** Jeu — 2
100 % logique : la réponse est sous vos yeux

**21h00** Jeu France - 2026 — 6ter
Les traîtres

**21h00** Rugby : Pro D2 — CANAL+
**Rugby**

**21h25** Série humoristique — W9
France - 2025
La petite histoire de France

**20h55** Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2008
Le transporteur 3

**21h05** Série d'action — 6ter
Etats-Unis - 2020
MacGyver

**21h00** Film d'aventures 2024 — CINE + PREMIER
Le Comte de Monte-Cristo

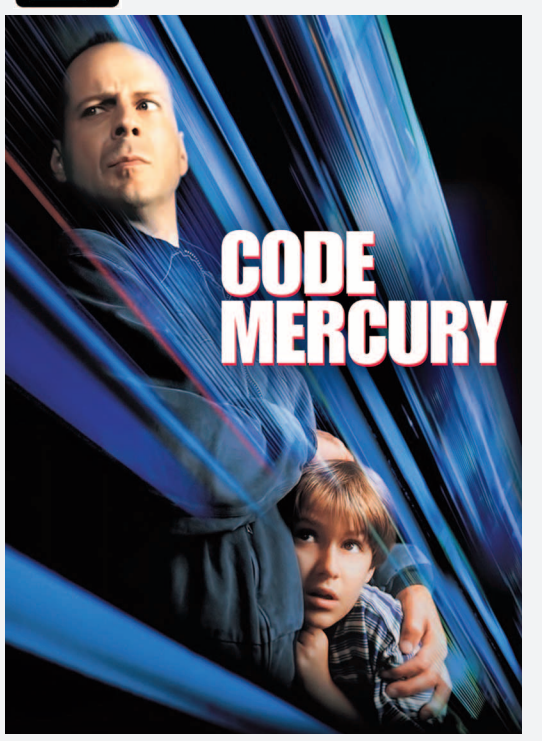
**21h00** Golf : Masters d'Augusta — CANAL+ SPORT
**Golf**

**21h00** Comédie dramatique - Norvège 2025 — CINE CINEMA
Valeur sentimentale

**20h50** Film d'action — CANAL+ family
Etats-Unis - 1984
Karaté Kid, le moment de vérité

**21h15** Série policière — TMC
Etats-Unis - 2001
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine ACTION




**Film policier (Etats-Unis - 1998)**

## Code Mercury

Dans l'univers impitoyable des services secrets, où chaque erreur peut coûter une carrière – ou une vie –, Art Jeffries (Bruce Willis), agent chevronné du FBI, a connu des jours meilleurs. Après un échec cuisant lors d'une opération délicate, il se retrouve relégué aux missions mineures, loin des affaires qui comptent. Mais quand une affaire aussi mystérieuse qu'urgente atterrit sur son bureau, Jeffries comprend qu'il s'agit peut-être de sa dernière chance de se racheter. Sa nouvelle mission : protéger Simon, un jeune garçon autiste dont les parents viennent d'être assassinés dans des circonstances troubles.

**22h30**

**Film de science-fiction (Etats-Unis - 2005)**

## La guerre des mondes

Non loin de Manhattan, Ray Ferrier (Tom Cruise), un docker divorcé, tente de renouer avec ses enfants, Robbie (Justin Chatwin) et Rachel (Dakota Fanning), qu'il n'a jamais vraiment pris le temps de connaître. Lors de leur week-end ensemble, une tempête d'une intensité rare s'abat sur la région, provoquant une coupure électrique massive et paralysant tous les moyens de communication.

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 04:22 | 12:30 | 16:09 | 19:00 | 20:28 |
| CONSTANTINE | 04:28 | 12:35 | 16:13 | 19:04 | 20:31 |
| ALGER | 04:43 | 12:49 | 16:28 | 19:18 | 20:45 |
| OUARGLA | 04:43 | 12:40 | 16:15 | 19:05 | 20:27 |
| CHLEF | 04:49 | 12:56 | 16:34 | 19:25 | 20:52 |
| MOSTAGANEM | 04:55 | 13:00 | 16:39 | 19:29 | 20:56 |
| ORAN | 04:58 | 13:04 | 16:42 | 19:32 | 20:59 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 8463 — SAMEDI 11 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 24° | 15° |
| Oran | 20° | 14° |
| Constantine | 28° | 9° |
| Ouargla | 35° | 20° |

APRÈS QUATRE ANS DE PAUSE

# La fraise refait la fête à Tipasa

*Après quatre années d'absence, la fête des fraises de Tipasa a signé un retour très attendu à l'occasion de sa 12e édition, dans une ambiance festive mêlant traditions agricoles, savoir-faire local et dynamisme économique. Un responsable de la Chambre de l'agriculture de Tipasa a fait savoir que la 11e édition remonte à 2021. Cette interruption est due essentiellement à des problèmes techniques liés au calendrier.*



*Un retour très attendu.*

Cet événement, devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour les producteurs et les amoureux de ce fruit emblématique, marque ainsi une relance significative de la vie culturelle et agricole dans la région. Organisée dans un contexte de renouveau par la Chambre de l'agriculture de Tipasa, au niveau de la ville d'Aïn Tagourait, à l'est du chef-lieu, sous le thème : «La production de la fraise : du soutien à la valorisation», cette édition a rassemblé un grand nombre de visiteurs venus découvrir la richesse de la production locale et encourager les agriculteurs qui ont su maintenir leur activité malgré les contraintes des dernières années. Stands colorés, expositions de variétés de fraises, dégustations et animations ont rythmé cette manifestation, redonnant à Tipaza son éclat printanier. Sur le plan agricole, Tipasa confirme sa place de choix dans la filière nationale de la fraise. Après Skikda et Jijel, la wilaya se positionne en troisième place à l'échelle nationale en matière de production, grâce à des conditions climatiques favorables et à l'engagement de ses producteurs. Selon le même responsable : «Tipasa est un pôle majeur entre consommation locale et export. Il faut savoir une chose : Tipaza est réputée pour la culture de la fraise, sa production est commercialisée dans les marchés de gros d'Attatba, des Eucalyptus et de Boufarik, ainsi que dans d'autres marchés de l'ouest du pays, lorsque des exploitants destinent une partie de leur production à l'export», a-t-il ajouté. Il a poursuivi : «Bien que les zones potentielles de culture de la fraise soient localisées dans les communes de Khemisti et Bou Ismaïl, il n'en demeure pas moins que Hadjout et Aïn El Aïn, pour ne citer que ces deux communes, contribuent de plus en plus à augmenter la production locale.» Le retour de cette manifestation après quatre années d'interruption apparaît ainsi comme un symbole fort de résilience et d'espoir. Tipasa, à travers ses fraises, célèbre non seulement un produit de terroir, mais aussi une identité et un savoir-faire qui continuent de porter haut les couleurs de l'agriculture algérienne.

**T. Bouhamidi**

INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

# Lancement du paiement à distance

**LE MINISTRE** de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, jeudi, au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid Ihaddaden de Sidi Abdellah, au lancement officiel du service de paiement à distance destiné aux étudiants étrangers, inscrit dans le cadre du programme «Étudier en Algérie». La cérémonie s'est tenue en présence du wali délégué de la circonscription administrative de Sidi Abdellah, d'un représentant du directeur général de la Banque de Développement Local (BDL), ainsi que d'étudiants étrangers représentant la première promotion du programme, issus de 48 nationalités différentes. Pensé pour fluidifier les démarches administratives, ce nouveau service permet aux étudiants étrangers de régler, en quelques secondes seulement, les frais liés au dossier et à l'inscription universitaire. L'opération s'effectue via une plateforme numérique sécurisée, en un seul clic, garantissant transparence, rapidité et efficacité. Au-delà de la simplification des procédures, cette initiative marque une étape importante dans la modernisation des services universitaires, en réduisant les délais de traitement et en améliorant l'expérience des étudiants étrangers dès leur arrivée en Algérie. Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie globale de numérisation et de modernisation de l'université algérienne, portée par les pouvoirs publics, visant à améliorer la qualité des services administratifs et à renforcer l'attractivité du système national d'enseignement supérieur.

**A. D.**

EXAMENS SCOLAIRES À TIZI OUZOU

# Les autorités à pied d'œuvre

**LES SERVICES** de la wilaya de Tizi Ouzou ont entamé la phase opérationnelle de préparation des examens scolaires de fin d'année. Dans ce cadre, lors d'une réunion de coordination présidée, avant-hier, par le wali Abou Bakkar Essedik Boucetta, ce dernier a ordonné la mise en place de mesures adéquates, notamment logistiques, afin d'assurer le bon déroulement des épreuves pour l'ensemble des élèves concernés. Le calendrier de cette session, faut-il le souligner, débute le 30 de ce mois avec l'examen de mise à niveau, organisé dans 35 centres. Il se poursuivra en mai avec l'évaluation des acquis du primaire, du 5 au 7, mobilisant 667 centres, puis avec le brevet d'enseignement moyen (BEM), prévu du 19 au 21 mai dans 73 établissements. Enfin, les épreuves du baccalauréat se tiendront du 7 au 11 juin au sein de 79 centres. Les données statistiques indiquent un renforcement global des capacités d'accueil par rapport à l'année précédente, notamment pour le baccalauréat et le BEM. Sur le plan organisationnel, le wali a réuni les responsables du secteur de l'éducation ainsi que les directeurs de la santé, des transports, de l'énergie et de l'hydraulique. L'objectif est d'assurer une coordination étroite entre ces secteurs afin de prévenir et d'éviter toute rupture de service technique. Des inspections systématiques des centres d'examen, de correction et de tri ont été ordonnées, afin de s'assurer de leur conformité avant le début des épreuves. Les directives émises lors de cette rencontre portent également sur la mise en œuvre immédiate de mesures correctives en cas de lacunes d'ordre matériel susceptibles de survenir. Il est également à signaler que ce dispositif comprend la garantie de la disponibilité permanente de l'eau, de l'électricité et des moyens de transport durant toute la période des examens.

**De notre bureau, Saïd Tissegouine**

## GOUVERNEMENT

### Tebboune opère un remaniement ministériel

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré ce jeudi un remaniement ministériel, au lendemain du limogeage du ministre de l'Hydraulique. Il s'agit d'un léger remaniement ministériel qui a touché le ministère des Hydrocarbures et des Mines. Il a nommé Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures. Pour la gestion du secteur des mines qui était sous la coupe de M. Arkab, il l'a confiée à Mourad Hanifi, désigné ministre des Mines et des Industries minières. M. Hanifi sera épaulé dans sa tâche par Karima Tafer, nommée secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières.

**S. N.**

## LIGNE MINIÈRE EST

### Djellaoui en inspection à Tébessa

**LE MINISTRE** des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, poursuit sa tournée d'inspection consacrée au projet stratégique de la ligne ferroviaire minière Est. Ce vendredi, il a entamé une nouvelle étape sur le terrain dans la wilaya de Tébessa, où il a passé en revue, hier, plusieurs chantiers liés au double contournement de la ville, long de 43 km. Ce projet structurant s'inscrit dans le cadre du tronçon sud de la ligne minière Est, reliant Djebel Onk à Oued El Kebrit, avec pour objectif de renforcer les capacités de transport ferroviaire et d'accompagner la dynamique industrielle de la région. Première halte du ministre dans la commune d'El Ma Labiodh, où il a inspecté les travaux de la future gare de voyageurs. Selon les explications fournies sur place, le chantier a atteint un stade très avancé, les finitions étant en cours, laissant entrevoir une réception imminente, les travaux restants étant désormais limités à des interventions secondaires. À El Houidjbet, le ministre a ensuite examiné l'avancement de deux passages supérieurs, dont les travaux de finition sont en phase finale. Il a salué le rythme de réalisation de ces infrastructures, essentielles à la fluidité du futur axe ferroviaire. Au point kilométrique 34, plusieurs ateliers sont mobilisés pour la pose de la voie ferrée, ainsi que pour d'importants travaux de terrassement et de déblais. Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence et de mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels pour respecter les délais fixés. Au point kilométrique 26, le ministre a inspecté un ouvrage d'art en cours de réalisation, confié à une entreprise nationale. Face à la complexité du relief, il a appelé à un renforcement des équipes et à un travail en continu afin de maintenir la dynamique du chantier.Même constat au point kilométrique 25, où un second pont, réalisé par la société SAPTA, est en construction. Le ministre a insisté sur l'adoption d'un système de travail en rotation 8×3, afin de garantir la tenue des délais.

**M. B.**